

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

Annexe au procès-verbal de la séance du 7 octobre 1987.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1), à la suite d'une mission d'information effectuée en Inde du 14 au 29 mars 1987, afin d'y étudier les conditions de développement économique de ce pays et l'état de ses relations commerciales avec la France.

Par MM. André JARROT, André BOHL, Marcel COSTES, Roland COURTEAU, Louis MERCIER, Claude PROUYOYEUR, Michel RIGOU et Michel SORDEL,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : M. Jean François-Poncet, président ; Richard Pouille, Marcel Daunay, Robert Laucournet, Philippe François, vice-présidents ; Serge Mathieu, René Trégouet, Francisque Collomb, Louis Minetti, secrétaires ; MM. François Abadie, Maurice Arreckx, Henri Bangou, Bernard Barbier, Jacques Bellanger, Georges Berchet, Roland Bernard, André Bohl, Marcel Bony, Jean Boyer, Jacques Boyer-Andrivet, Jacques Braconnier, Raymond Brun, Robert Calmejane, Paul Caron, Louis de Catuelan, Joseph Caupert, William Chervy, Auguste Chupin, Jean Colin, Marcel Costes, Roland Courteau, Désiré Debavelaere, Lucien Delmas, Rodolphe Désiré, Georges Dessaigne, Pierre Dumas, André Duroméa, Jean Faure, Roland Grimaldi, Rémi Herment, Jean Huchon, Bernard Hugo, André Jarrot, Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Lacour, Gérard Larcher, Guy de La Verpillière, Yves Le Cozannet, Bernard Legrand, Charles-Edmond Lenglet, Maurice Lombard, Paul Malassagne, Louis Mercier, Louis Moinard, Paul Moreau, Georges Mouly, Jacques Moutet, Henri Olivier, Albert Pen, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, André Pourny, Claude Prouvoyeur, Jean Puech, Henri de Raincourt, Jean-Marie Rausch, Michel Rigou, Jean Roger, Josselin de Rohan, André Rouvière, Jean Simonin, Michel Sordel, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Fernand Tardy, René Travert.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE : UN CONTEXTE POLITIQUE DIFFICILE	11
I. — Le cadre institutionnel	11
A. — <i>Les organes fédéraux</i>	11
1. Le Parlement fédéral	11
2. L'exécutif fédéral	12
3. Le pouvoir judiciaire	13
B. — <i>Les organes des Etats</i>	13
II. — Les partis politiques : le déclin du congrès I	16
A. — <i>Le congrès I</i>	16
B. — <i>Les partis d'opposition nationaux</i>	16
C. — <i>Les partis régionaux</i>	18
III. — Les facteurs de tension	20
A. — <i>Les relations difficiles avec les pays frontaliers</i>	20
B. — <i>La politique intérieure . les désillusions</i>	23
C. — <i>L'agitation régionaliste</i>	24
DEUXIÈME PARTIE : LES CONTRASTES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	27
I. — Le modèle économique indien	27
A. — <i>La protection vis-à-vis de l'extérieur</i>	27
1. Le régime douanier	27
2. Les transferts de technologie	28
3. Les flux financiers	28
B. — <i>La planification et le secteur public</i>	29
C. — <i>Le contrôle du secteur privé</i>	31
II. — Un bilan mitigé	33
A. — <i>Des résultats globalement positifs</i>	33
B. — <i>Les limites du modèle</i>	41
1. Les secteurs critiques	41
2. Une économie bloquée ?	44
III. — L'évolution du système	49
1. Les mesures relatives aux régimes d'autorisations	50
2. L'assouplissement de la législation anti-monopole	50
3. L'entrée progressive des investisseurs privés dans le secteur public	51
4. Les mesures concernant le secteur des petites entreprises	51
5. Les limites de l'interventionnisme administratif	51

	Pages
TROISIÈME PARTIE : LES RELATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-INDIENNES ..	53
I. — L'évolution récente de la politique indienne du commerce extérieur	53
A. — <i>La politique à l'importation : la libéralisation et ses obstacles</i>	53
B. — <i>La politique à l'exportation : des résultats insuffisants</i>	55
II. — Les échanges franco-indiens	58
A. — <i>Un développement rapide mais déséquilibré</i>	58
B. — <i>Des résultats appréciables mais limités</i>	62
C. — <i>La poursuite des efforts et les orientations futures</i>	64
CONCLUSIONS	67
ANNEXES	71

Mesdames, Messieurs,

La Commission des Affaires économiques et du Plan a décidé, le 3 décembre 1986, d'organiser une mission d'information en Inde afin d'y étudier les conditions du développement économique et l'état de ses relations commerciales avec la France. Le Sénat en a accepté le principe dans sa séance du 17 décembre 1986.

La délégation qui a effectué cette mission était composée de MM. André JARROT, Président ; André BOHL, Marcel COSTES, Roland COURTEAU, Louis MERCIER, Claude PROUVOYEUR, Michel RIGOU et Michel SORDEL.

La délégation tient à remercier l'ensemble des personnes - hommes politiques, fonctionnaires ou chefs d'entreprise - qui ont contribué à l'élaboration de cette mission et lui ont permis de rassembler les éléments nécessaires à l'information du Sénat sur l'évolution économique de l'Inde. Elle exprime, en particulier, sa plus vive gratitude à M. l'Ambassadeur de France en Inde et à M. le Consul général de France à Bombay pour leur contribution à la conception et au déroulement de ce voyage.

Le programme des travaux de la mission d'information, qui s'est déroulée du 14 au 29 mars 1987, a été le suivant :

SAMEDI 14 MARS

Départ pour DEHLI à 12 H 00.

DIMANCHE 15 MARS

Arrivée à DEHLI à 3 H 10.

Accueil à l'aéroport par les membres de l'Ambassade de France et transfert à l'hôtel.

Après-midi : voyage vers AGRA en car.

LUNDI 16 MARS (Fête de Holi) (1)

Visite d'AGRA et du TAJ MAHAL.

Après-midi : retour à DEHLI en car.

MARDI 17 MARS

Matin : réunion de travail au ministère de l'agriculture.

(M. C.S. SHASTRY, Directeur général de l'Agriculture et de la Coopération).

Réunion de travail au ministère de l'industrie.

(Mme Otima BORDIA, Secrétaire général du ministère de l'Industrie).

Après-midi : visite du Parlement - entretien avec des parlementaires membres de la commission économique du Rajya Sabha (Chambre des Etats).

Réunion de travail avec M. l'Ambassadeur de France et les chefs de service de l'Ambassade.

Dîner officiel à la résidence de l'Ambassadeur.

(1) Holi est la grande fête du printemps. C'est aussi la fête des couleurs.

MERCREDI 18 MARS

Matin : visite d'une ferme expérimentale dans l'Haryana.

Après-midi : visite des usines Maruti de DEHLI (construction automobile).

Départ pour BENARES (Varanasi).

JEUDI 19 MARS

Matin : visite de la ville de BENARES.

Après-midi : visite du site de Sarnath, sanctuaire bouddhiste, et du musée.

Visite d'un atelier de tissage.

VENDREDI 20 MARS

Visite du Campus de l'université de Bénarès.

Envol pour JAIPUR, par Khajuraho et Agra.

Arrivée à JAIPUR.

SAMEDI 21 MARS

Matin : Visite du fort d'Amber.

Après-midi : visite de la ville de JAIPUR.

Visite d'une usine d'impression sur tissus.

DIMANCHE 22 MARS

Matin : transfert à l'aéroport de JAIPUR - départ pour UDAIPUR par Johdpur.

Visite de la ville d'UDAIPUR.

LUNDI 23 MARS

Visite de Ranakpur, centre religieux jain.

MARDI 24 MARS

Matin : transfert à l'aéroport d'UDAIPUR.

Envol pour BOMBAY par Ahmedabad à 9 H 50 - Arrivée à 12 H 05.

Accueil de la délégation par M. le Consul général de France.

Déjeuner avec l'équipe française d'assistance technique d'Airbus Industrie.

Après-midi : visite des ateliers d'entretien AIRBUS d'Indian Airlines.

Dîner avec M. le Consul général de France.

MERCREDI 25 MARS

Matin : visite du port de BOMBAY.

Déjeuner avec les ingénieurs français de la Société SPIE-CAPAG.

Après-midi : visite du chantier SPIE-CAPAG d'installation d'un émissaire d'eaux usées.

Dîner à la résidence du Consul général avec les représentants de banques et d'entreprises françaises installées à BOMBAY.

JEUDI 26 MARS

Matin : visite de l'Institut Tata de recherche fondamentale.

Après-midi : transfert à l'aéroport et départ pour BANGALORE.

Accueil par M. SALM, directeur de l'Alliance française.

Dîner avec la colonie française à l'Alliance française de Bangalore.

VENDREDI 27 MARS

Matin : visite des ateliers de montage d'hélicoptères français de la compagnie H.A.L. (Hindustan Aeronautic limited).

Déjeuner chez le directeur de l'Alliance française.

Après-midi : visite du couvent St Mary'S, centre de recueil et d'adoption d'enfants dirigé par des religieuses françaises.

16 H 30 : retour vers BOMBAY.

Dîner offert par M. CASSIER, chef du poste d'expansion économique de Bombay.

SAMEDI 28 MARS

Matin : visite du temple de l'île d'Elephanta.

Après-midi : visite de BOMBAY.

Dîner à la résidence du Consul général de France.

Transfert à l'aéroport et départ pour Paris à 0 H 40.

DIMANCHE 29 MARS

Arrivée à Paris à 6 H 05.

PREMIERE PARTIE

UN CONTEXTE POLITIQUE DIFFICILE

I. - LE CADRE INSTITUTIONNEL

A travers les vicissitudes de son histoire politique mouvementée, l'Inde a préservé les principes et les structures d'une démocratie parlementaire.

A. - *LES ORGANES FEDERAUX*

1) Le Parlement fédéral.

Il se compose de deux Chambres caractéristiques d'un régime fédéral :

- La Chambre des Etats (Rajya Sabha) comprend 244 membres élus pour six ans au suffrage universel indirect par les Assemblées législatives des Etats et Territoires de l'Union, au prorata de leur population, et renouvelés par tiers tous les deux ans, à l'exception de 12 membres qui sont nommés par le Président à raison de leurs compétences dans le domaine des sciences, des arts et des lettres ou de l'action sociale.

- La Chambre Basse (Lok Sabha) compte 544 membres élus pour cinq ans au suffrage universel direct selon le scrutin uninominal à un tour, à l'exception de deux membres nommés par le Président pour représenter la communauté anglo-indienne ; 525 membres sont nommés par les Etats et 17 par les territoires de l'Union. Elle est présidée par un Speaker. Une

partie importante du travail parlementaire s'effectue en commissions, soit permanentes, soit ad hoc.

La révision de la Constitution, ainsi que le vote des lois financières et des lois ordinaires sont de la compétence des Chambres. Le Lok Sabha exerce également un contrôle du gouvernement par la mise en jeu de sa responsabilité, par le vote de résolutions, ainsi que par la procédure des questions, sur le mode britannique.

Le Président de la République peut dissoudre la Chambre basse sur avis du Premier Ministre.

2) L'exécutif fédéral.

- Le Président de l'Union indienne est élu au suffrage universel indirect pour une durée de cinq ans, renouvelable, selon une procédure complexe. Il est élu en effet par un collège composé de membres des deux Assemblées de l'Union et des représentants des Assemblées législatives des États dont les voix sont assorties d'un quotient qui est fonction de la population de l'État.

Le Président est le chef de l'exécutif et le chef nominal des Armées; il nomme aux emplois civils et militaires de l'État et promulgue les ordonnances en dehors des sessions parlementaires (printemps, mousson et hiver). Il nomme le Premier ministre, qui est en principe le chef de la majorité parlementaire, et dont il est tenu de suivre les "avis" depuis le vote du 42ème amendement de la Constitution en novembre 1976. Le Président de l'Union détient enfin des pouvoirs spéciaux propres auxquels il ne recourt en pratique que sur recommandation du gouvernement: il proclame l'état d'urgence (trois proclamations ont eu lieu: en 1962 - conflit sino-indien, 1971 - Bangladesh et 1975 - troubles intérieurs). Il peut remettre, dans un État, les pouvoirs législatifs au gouverneur de l'État pour suppléer à la défaillance des pouvoirs constitués (President's rule).

Le Président actuel M. R. VENKATARAMAN, a succédé en juillet 1987 à M. Giani ZAIL SINGH (1). Ils appartiennent tous

(1) M. ZAIL SINGH était un sikh. Ses prédécesseurs avaient été un Hindou puis un musulman, ce qui prouve le souci des élus indiens de respecter une certaine parité entre les diverses communautés religieuses de l'Union.

deux au parti du Congrès I. Le Président est assisté d'un Vice-Président élu pour cinq ans par un collège composé des membres des deux Assemblées de l'Union et qui est Président d'office de la Chambre des Etats.

- Le Premier ministre est le détenteur effectif du pouvoir. Il propose le nom des ministres au Président et recommande la dissolution du Lok Sabha devant lequel son gouvernement est collectivement responsable.

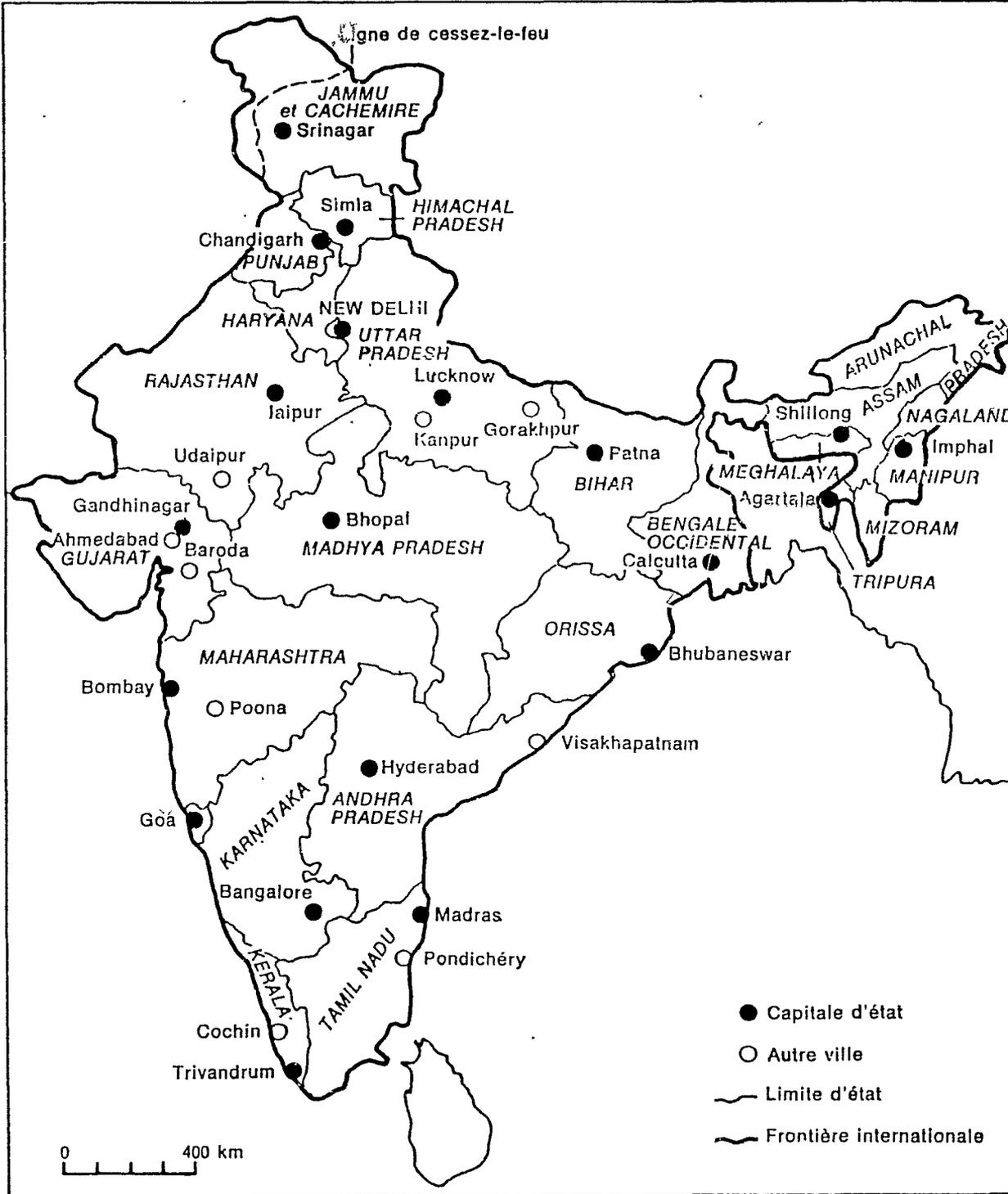
3) Le pouvoir judiciaire.

La plus haute autorité judiciaire de l'Inde est la Cour suprême, composée de 17 juges et présidée par le "Chief justice". Ses membres, officiellement nommés par le Président, sont en fait choisis par le Gouvernement. Elle assure, par sa jurisprudence, l'unité de la règle de droit, le respect de la Constitution fédérale et garantit les libertés publiques. Elle vise notamment, à extirper peu à peu des mentalités hindoues les idées de caste qui continuent de prévaloir dans la pratique quotidienne malgré les dispositions de la loi.

B. - *LES ORGANES DES ETATS*

Les institutions des Etats sont le reflet de celles de l'Union. Le Gouverneur, représentant du Président, nomme et révoque le Ministre en chef qui est, en principe, le chef de la majorité parlementaire dans l'Etat.

Carte politique de l'Inde



Les rapports entre les Etats et l'Union sont délimités par le système des listes qui définit leurs compétences respectives :

- liste de l'Union : défense, affaires extérieures, monnaie, justice ;
- liste des Etats : éducation, questions agraires, police ;
- liste "dite des compétences concurrentes" : droit des personnes, contrôle des prix...

Le domaine propre des Etats a tendance à se réduire progressivement et la planification accroît ce phénomène de centralisation.

La répartition budgétaire est source de nombreuses controverses. Les Etats disposent certes de ressources fiscales propres, mais sont en fait très dépendants de la redistribution des recettes fiscales perçues au niveau fédéral et des subventions.

II. - LES PARTIS POLITIQUES : LE DECLIN DU CONGRES I

Depuis 1947, avec une courte interruption de deux ans et demi, le Congrès I a occupé à lui seul l'essentiel de la scène politique, incarnation de l'élan national et assimilé à la nation tout entière, véritable ciment de l'Union indienne. Mais la vie politique indienne a largement perdu ce caractère consensuel alors que des partis d'opposition classiques mais aussi des partis régionalistes ou particularistes acquièrent une influence grandissante.

A. - *LE CONGRES I*

Le parti au pouvoir, le Congrès I ou Congrès Indira, est l'héritier du parti du Congrès fondé en 1885, sous l'impulsion de l'Anglaise Annie Besant, pour donner aux élites indiennes un cadre où faire valoir leurs revendications politiques. Grâce à une organisation très structurée, le parti a des ramifications jusque dans les 550.000 villages du pays. Mais il souffre, depuis la scission de 1969, d'une crise profonde, marquée par une centralisation grandissante, des luttes factionnelles, une dissidence croissante et un état général de décomposition structurelle. Largement prédominant au parlement, le Congrès I est au pouvoir dans la majorité des Etats de langue hindie.

B. - *LES PARTIS D'OPPOSITION NATIONAUX*

- Le Janata, placé sous la présidence d'honneur de M. Morarji Desai, et sous la présidence effective de M. Chandra Shekhar, est l'héritier de la coalition au pouvoir de mars 1977 à

juillet 1979. Affaibli, ce petit parti de centre gauche, qui se veut être une alternative à la prédominance du Congrès I, est en proie à des luttes de factions internes. Au pouvoir dans un seul Etat, le Karnataka, le Janata a tendance à se régionaliser.

- Le Lok Dal: Ce parti est solidement représenté dans certains Etats où il s'appuie sur les communautés rurales des Jats, paysans parfois aisés, qui ont été les principaux bénéficiaires des réformes agraires (Haryana et Uttar Pradesh occidental). Il constitue le fer de lance de l'opposition de droite en Haryana.

- Le Bharatiya Janata Party (B.J.P.): Très organisé, ce parti a des bases solides, principalement dans les états de langue hindie. Pris en mains par une organisation extrémiste hindoue, le B.J.P. se veut le défenseur des intérêts de la majorité religieuse du pays.

- Le Congrès (S): Né de la scission du Congrès de 1978, le Congrès (S) a regroupé l'aile gauche du Parti du Congrès. Il est bien implanté au Maharashtra et bénéficie de poches d'influence au Kerala et en Assam. Il traverse une crise profonde depuis les velléités déclarées de son président, M. Sharad Pawar, de rejoindre le Congrès I.

- Les partis communistes :

. *le parti communiste indien (C.P.I.)*.

C'est le plus ancien parti communiste d'Asie (fondé en 1923). Il a soutenu Mme Indira Gandhi de 1969 à 1977 et s'est retrouvé dans l'opposition en 1980. Il prend ses distances avec M. Rajiv Gandhi et joue le rôle d'un groupe de pression en faveur d'un socialisme indien et d'une politique étrangère pro-soviétique.

. *le parti communiste indien marxiste (C.P.I.-M.)*.

Ce parti est né en 1964 d'une scission du CPI, provoquée en partie par la rupture idéologique entre la Chine et l'Union soviétique. Le C.P.I.-M, pro chinois, est au pouvoir au Bengale occidental et au Tripura.

C. - LES PARTIS REGIONAUX

Phénomène des années 80, la poussée des partis régionalistes, notamment dans les Etats périphériques, a bouleversé la carte politique de l'Inde. Ces nouveaux partis se confinent le plus souvent aux limites de leurs Etats respectifs. Ils constituent des alternatives locales au Congrès I mais peuvent le soutenir sur des questions d'intérêt général, notamment au Parlement.

. Le Telugu Desam : Fondé à l'initiative de l'acteur M. T. Rama Rao, le Telugu Desam est le premier parti d'opposition au Parlement de New Dehli. Au pouvoir en Andhra Pradesh, son président, M. T. Rama Rao, a, un moment, souhaité fédérer les partis d'opposition, sans succès jusqu'à aujourd'hui.

. L'Akali Dal : Représentant la communauté sikh du Punjab, l'Akali Dal est arrivé au pouvoir dans l'Etat en 1985, après un accord passé avec M. Rajiv Gandhi. Suscitant ainsi l'espoir d'un règlement progressif de la crise du Punjab, l'Akali Dal, miné par des rivalités internes, a été incapable de faire face à la montée du terrorisme et se trouve aujourd'hui plongé dans une crise profonde.

. l'All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam : Parti dravidien au pouvoir au Tamil Nadu, l'AIADMK est dominé par la personnalité charismatique de l'ancien acteur de cinéma, M. G. Ramachandran, ministre en chef de l'Etat, qui a passé un accord politique avec le Congrès I et continue d'exercer un contrôle absolu de son parti et de son Etat.

. La Conférence nationale : Représentant les communautés musulmanes du Cachemire et du Jammu (1), la Conférence nationale, dirigée par M. Farook Abdullah, le fils du fondateur, M. Sheik Abdullah, est le parti dominant des deux Etats. Mais en

(1) Le Cachemire est peuplé presque uniquement de musulmans. Le Jammu, au contraire, est à nette prédominance hindoue.

raison de la méfiance du gouvernement central, il n'a jamais pu exercer le pouvoir durablement. M. Farook Abdullah, pourtant élu en 1983, a été renversé, sur l'initiative de Mme Gandhi, en juillet 1984. Après un gouvernement corrompu et inefficace de M. Gulam Shah, son beau frère et l'intermédiaire d'états d'exception, M. Abdullah est revenu récemment à la tête d'un gouvernement de coalition avec le Congrès I.

. l'Asom Gana Parishad : Parti formé en 1985, à l'occasion des élections en Assam, l'AGP est l'émanation du mouvement étudiant d'agitation qui a bouleversé l'Etat à partir de 1980. L'AGP est depuis 1985 au pouvoir dans l'Etat et agit pour que l'accord passé avec le gouvernement central, notamment l'expulsion des immigrants bengalis, soit appliqué. Ces immigrants sont surtout des clandestins venus du Bangla Desh et de confession musulmane.

III. - LES FACTEURS DE TENSION

A. - *LES RELATIONS DIFFICILES AVEC LES PAYS FRONTALIERS*

L'Inde exerce pour l'année 1987, la Présidence de l'association de coopération régionale de l'Asie du Sud (South Asian Association for Regional Cooperation, SAARC). Créée en décembre 1985 à Dacca, cette association souffre aujourd'hui de certaines difficultés qui résultent pour une large part de la persistance de foyers de crise dans la région. L'Inde est impliquée dans chacun d'entre eux.

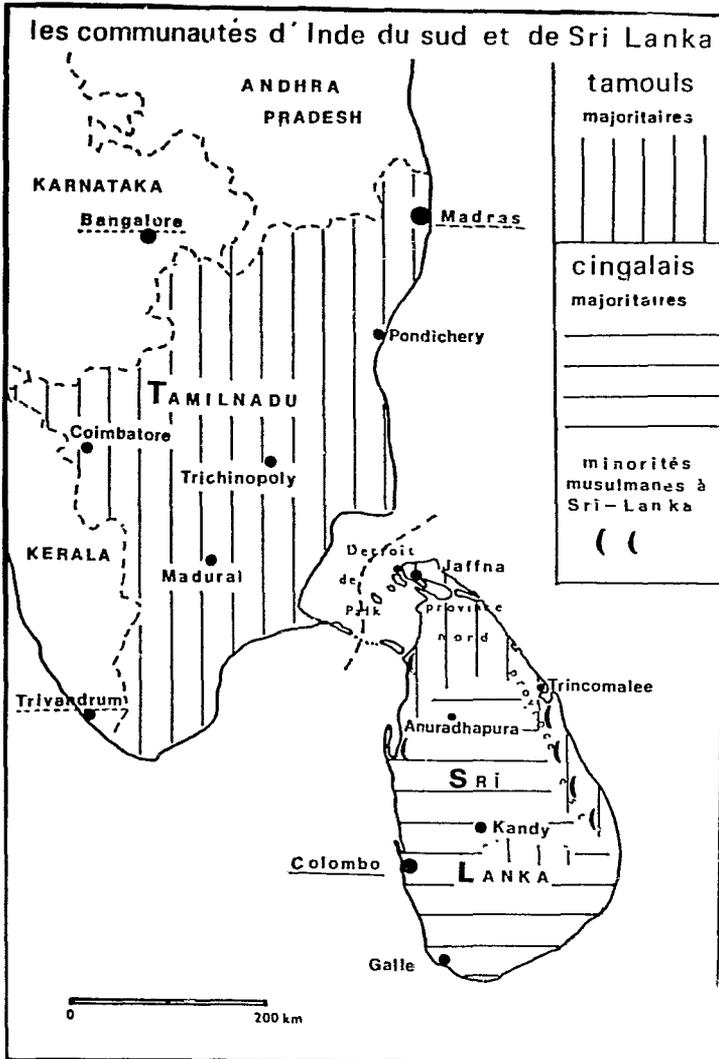
Les relations avec le Pakistan, après un relatif dégel en 1985, ont connu une sensible dégradation. Les contentieux traditionnels entre les deux pays restent entiers : Cachemire, politiques nucléaires respectives et accusations mutuelles d'ingérence. La timide relance du dialogue observée fin 1986 n'a pas empêché très récemment un regain de tension de part et d'autre de la frontière.

Avec les autres Etats voisins, aucun progrès réel n'est apparu, qu'il s'agisse de la médiation indienne dans le conflit tamoul au Sri Lanka ou des différends avec le Bangladesh, concernant le problème des réfugiés, le partage des eaux du Gange et la délimitation des frontières, ou enfin, des inquiétudes que suscitent à New-Dehli certains aspects de la politique népalaise, en particulier la présence de coopérants chinois et l'attitude de Katmandou vis-à-vis du mouvement autonomiste Gurkha dans le district de Darjeeling. Il ne faut pas oublier que ce sont les Gurkhas qui détiennent le pouvoir au Népal depuis plus de deux siècles, mais que de nombreux Gurkhas vivent dans le Nord et l'Ouest de l'Inde, d'où ils sont originaires. Ils constituent avec les Sikhs l'élément le plus important des forces armées de l'Union.

Les relations de l'Inde avec le Sri Lanka se sont dégradées encore au printemps 1987. La présence sur le sol indien de réfugiés tamouls et la forte pression exercée sur le gouvernement

central par les partis de l'opposition et le gouvernement régional du Tamil Nadu peuplé de 40 millions de tamouls, n'y sont pas étrangères. Durant le séjour de la délégation, le 15 mars 1987, un attentat était perpétré au passage d'un train express dans l'Etat du Tamil Nadu et attribué à un groupe de séparatistes tamouls du Sri Lanka. En juin 1987, l'initiative prise par M. Rajiv Gandhi d'envoyer des secours à la population tamoule de la péninsule de Jaffna au Sri Lanka, où l'armée de Colombo mène une offensive contre la guérilla séparatiste, se terminait par un fiasco et le retour au port de la flotille indienne. Le 29 juillet 1987, un accord de paix a toutefois été signé à Colombo entre le Président du Sri Lanka et le Premier ministre indien.

Il convient, à ce propos, de rappeler que les Tamouls établis dans le Nord-Est du Sri Lanka n'y sont pas des immigrés, comme on serait tenté de le penser, mais des autochtones aussi anciens que les Cinghalais. D'autre part, à l'opposition raciale et linguistique s'ajoute une opposition de caractère religieux, les Tamouls pratiquant l'hindouisme alors que les Cinghalais sont les adeptes du bouddhisme du petit véhicule (hinayana ou theravada).



Source : Centre des Hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Enfin, si l'Inde s'efforce de mieux affirmer sa présence dans la région Asie-Pacifique, notamment en Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande et Vietnam) et par le biais de contacts plus fréquents avec le Japon, les relations avec la Chine restent

marquées par un climat de tension latente, qu'entretient le blocage des négociations frontalières.

B. - LA POLITIQUE INTERIEURE : LES DESILLUSIONS

L'"état de grâce" qui avait marqué la première année du gouvernement de M. Rajiv Gandhi a laissé place, sur la scène intérieure, à une certaine désillusion.

Le Premier ministre a certes obtenu en 1986 de nouveaux succès dans sa politique de modernisation du pays : les bons résultats économiques de l'Inde sont à cet égard encourageants. Il a continué en même temps à asseoir son autorité sur l'administration et l'appareil du Congrès.

Mais M. Gandhi doit de plus en plus compter avec les résistances que suscitent ses initiatives, y compris au sein de son propre parti.

M. Rajiv Gandhi était arrivé au pouvoir fin 1984 avec un projet moderniste, visant à faire entrer l'Inde de plein-pied dans le XXIème siècle. La dérégulation et l'ouverture deviennent alors les maître-mots de la stratégie économique du nouveau gouvernement et s'accompagnent d'une volonté professée d'efficacité et de moralisation des moeurs politiques.

Cette "nouvelle donne" se traduit depuis deux ans par de nombreux bouleversements dans la haute fonction publique indienne. Plusieurs remaniements successifs ont permis à Rajiv Gandhi d'écarter de son entourage des personnalités qu'il jugeait peu sûres et de mettre en place une équipe homogène.

C'est avant tout au sein du Congrès I, parti vieilli et usé par quarante années de pouvoir presque sans partage, que Rajiv Gandhi s'est employé à affirmer son autorité, au moyen d'expulsions, de "démissions" et aussi de ralliements, ainsi celui en décembre 1985 d'une branche dissidente du Congrès, puissante au Maharashtra.

Mais l'entreprise a atteint ses limites et le Premier ministre a dû surseoir à son projet de réorganisation du Congrès I. Ses initiatives continuent en effet à susciter des frictions avec les caciques du Parti et se heurtent à l'inertie de l'appareil, éléments dont le Premier ministre doit tenir compte s'il veut éviter de fournir trop d'arguments à la dissidence.

La démission, le 12 avril 1987, de M. Vishwanath Singh, ministre de la Défense, ancien ministre des Finances et symbole de la lutte anti-corrupcion, doit être replacée dans cette perspective. Après avoir été pendant deux ans la "bête noire" des grandes compagnies fraudant le fisc, M. Singh s'était lancé à son nouveau poste, dans la dénonciation des trafics d'influence dans les grands contrats d'armement (contrat de canons signé avec la firme suédoise Bofors - sous-marins allemands).

Les critiques adressées à la nouvelle politique de M. Gandhi sont devenues plus virulentes à la suite des mauvais résultats du Congrès I aux diverses élections partielles du premier semestre 1987.

Faisant suite aux défaites électorales enregistrées au Punjab, en Assam et au Nizoram, l'échec des élections du 23 mars 1987 n'en a eu que plus de retentissement. Au Kerala, Etat qu'il dirigeait, le Congrès I a été battu par la coalition des deux organisations communistes. Au Bengale occidental, les partis communistes majoritaires ont renforcé leur position. Seul le Cachemire, à majorité musulmane, a apporté ses voix au Congrès I, allié à la Conférence nationale, ce qui a confirmé la réussite de la politique de compromis de M. Gandhi. Enfin, le 17 juin 1987, les élections organisées dans l'Haryana, Etat à majorité hindouïste voisin du Punjab, ont vu la déroute du Congrès I qui a perdu 33 sièges sur les 36 qu'il détenait, au profit du Lok Dal.

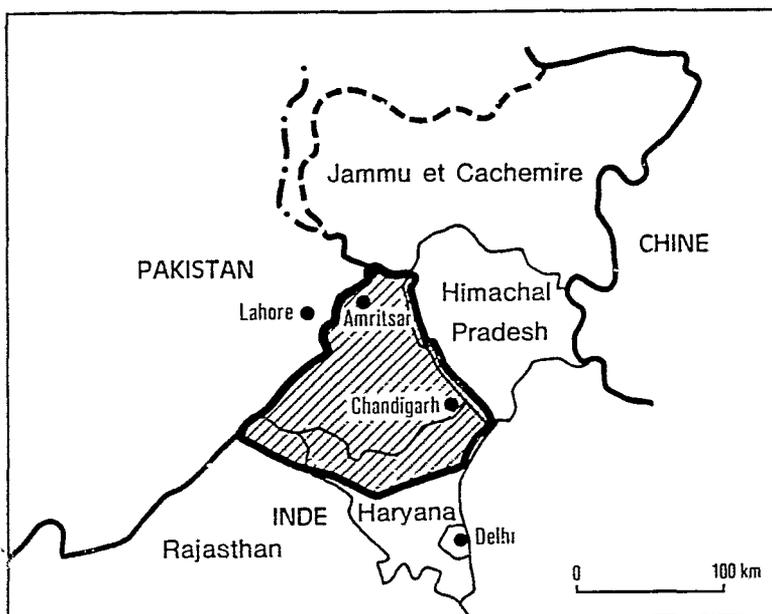
Bien que le Congrès I détienne toujours la majorité des deux tiers à la chambre basse, il est incontestable que cette suite de défaites électorales risque d'entamer la crédibilité politique de M. Rajiv Gandhi, dans l'attente des prochaines élections générales en décembre 1989.

C. - L'AGITATION REGIONALISTE

Le retour au premier plan des agitations régionalistes constitue un événement marquant et fait renaître les inquiétudes relatives à la stabilité et à l'unité du pays.

C'est au Punjab que la situation demeure la plus préoccupante. Devant la montée du séparatisme sikh qui revendique la création d'un Etat indépendant, le Khalistan ("terre des purs"), Mme Indira Gandhi avait destitué le

gouvernement local en octobre 1983. Le 4 juin 1984, l'assaut militaire contre le temple d'or d'Amritsar, sanctuaire sikh, faisait un millier de morts. Depuis cette date, le Punjab est en état de crise permanente et la violence qui règne entre les communautés sikh et hindoue a fait déjà plus de 10 000 victimes alors que plus de 10 000 hindous du Punjab se sont réfugiés à New Dehli, fuyant la "campagne de purification" lancée par les trois principales organisations terroristes : Khalistan Commando Force, Khalistan Liberation Force et Babbar Khalsa.



Le Khalistan « minimum » des sécessionnistes

Source : Centre des Hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Le règlement politique mis en oeuvre à l'été 1985, qui aboutissait en fait à confier au gouvernement local la gestion de la crise sikh, a fait long feu. M. Gandhi a dû revenir sur l'un des éléments importants du compromis : le retour au Punjab de la ville de Chandigarh, auquel s'opposait le Congrès I en Haryana.

Cette décision a contribué à saper le crédit de M. Barnala, Ministre en chef du Punjab, déjà fort affaibli par les déchirements de son parti, l'Akali Dal, par la recrudescence du

terrorisme et l'influence croissante des extrémistes sur la communauté sikh. La dégradation continue de la situation au Punjab souligne les difficultés du Gouvernement indien à maîtriser durablement la crise.

Le 11 mai 1987, M. Rajiv Gandhi a dû se résoudre à destituer de nouveau le gouvernement sikh modéré du Punjab désormais administré directement par le pouvoir central. Cette décision pourrait avoir pour conséquence de favoriser encore le ralliement des jeunes sikhs modérés aux thèses des séparatistes, mais surtout, elle alourdit le contentieux entre la majorité hindoue et les quinze millions de sikhs de l'Union indienne. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici que le nationalisme sikh ne se nourrit pas seulement de sentiments religieux, mais aussi du souvenir, très vivace dans toutes les couches de la population, de l'empire que créa Ranjit Singh dans les premières années du XIX^{ème} siècle autour de Lahore. Cet empire dura cinquante ans, jusqu'en février 1849, qui marque la fin de la seconde guerre anglo-sikhe et l'annexion du Punjab à l'empire des Indes britanniques.

L'année 1986 ne s'est cependant pas achevée sans quelques bons résultats pour la politique de conciliation du Premier ministre. Un accord conclu au Mizoram a mis fin à vingt années de rébellion contre le pouvoir central. Au Cachemire, l'alliance passée, sous le parrainage de M. Gandhi, entre le Congrès I et la Conférence nationale de M. Farook Abdullah a permis de sortir d'une impasse politique vieille de deux ans.

Ces deux succès ont cependant coïncidé avec la radicalisation d'un autre mouvement régionaliste, au Bengale occidental, où le gouvernement local est confronté aux revendications autonomistes de la communauté népalaise du district de Darjeeling.

DEUXIEME PARTIE

LES CONTRASTES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

I. - LE MODELE ECONOMIQUE INDIEN

Le modèle économique indien résulte de la volonté politique de maîtriser le développement en le rendant aussi indépendant que possible des forces extérieures et des règles du marché. Pour atteindre ce but, il s'efforce de protéger le marché domestique, voire de l'isoler, et affirme la prééminence de l'Etat comme opérateur et comme régulateur.

A. - *LA PROTECTION VIS-A-VIS DE L'EXTERIEUR*

Elle couvre aussi bien les échanges de marchandises que les transferts de technologies ou les flux financiers.

1) **Le régime douanier :**

Il se caractérise par une complexité délibérée résultant de la juxtaposition de diverses barrières visant à empêcher l'importation de produits disponibles sur place ou d'une utilisation concurrente à des produits locaux, tout en permettant des ajustements ponctuels pour ne pas gêner l'approvisionnement de l'industrie nationale. A ces obstacles non tarifaires, s'ajoute un tarif douanier très variable mais toujours élevé au point que,

dans ce pays où l'importation de produits manufacturés est limitée aux produits indispensables et non disponibles sur place, l'Etat trouve dans les droits de douane 34 % de ses recettes fiscales.

2) Les transferts de technologie :

La position indienne, très prudente en la matière, reflète la volonté de ne pas compromettre l'émergence d'une technologie locale et le souci d'éviter une hémorragie de devises. Seuls, en effet, ont été autorisés après un contrôle minutieux, les transferts de technologie portant sur des produits nécessaires au développement, c'est-à-dire pour l'essentiel des biens d'équipement relativement sophistiqués. En outre, le marché local était d'autant moins attractif que la durée des accords (huit ans à compter de la signature ou cinq ans de la mise en route) et les taux de redevances (5 % maximum) étaient limités. Les bailleurs de technologie ont ainsi été fortement dissuadés par la longueur des procédures et la modestie des rémunérations.

3) Les flux financiers :

Les investissements directs ne sont autorisés qu'en accompagnement des transferts de technologie. Aussi ont-ils subi les mêmes limitations que ces derniers, aggravées par la loi sur les mouvements de capitaux avec l'étranger (Foreign Exchange Regulation Act - F.E.R.A.) qui plafonne à 40 % (sauf rares exceptions) la participation de l'actionnaire étranger et bloque le développement des sociétés existantes dans lesquelles elle restait supérieure à ce niveau.

L'endettement externe : l'Inde a toujours fait preuve d'une très grande prudence pour ne pas s'exposer à la pression de ses créanciers.

L'endettement commercial a été utilisé restrictivement et les autorités indiennes excluent normalement le financement à crédit des importations de pièces et composants. Outre une meilleure maîtrise des flux financiers futurs, cette règle contraint les entreprises locales à utiliser leurs ressources propres pour financer leurs besoins en importations courantes. Elle a toutefois été assouplie pour certaines entreprises

publiques dont les besoins étaient très lourds. Ainsi, Maruti (construction automobile) pour les achats de pièces du Japon, ou I.T.I. (Indian Telephone Industries Limited) pour les composants incorporés aux centraux Alcatel, ont été autorisés à couvrir environ la moitié de leurs besoins de financement par emprunt à l'étranger. Cette politique a permis de s'en tenir pour l'essentiel à des crédits "doux" (aide bilatérale et groupe de la Banque mondiale dont 40 % par l'Agence internationale de développement). L'Inde a donc une dette raisonnable de l'ordre de 30 milliards de dollars et le service de celle-ci bien que croissant et alourdi bientôt par les remboursements du prêt de 3,9 Milliards de D.T.S. du Fonds monétaire international, ne devrait pas sensiblement dépasser le plafond de 20 % de recettes externes courantes que se sont fixé les autorités.

B. - LA PLANIFICATION ET LE SECTEUR PUBLIC

La même volonté de maîtriser son développement a conduit naturellement les "pères fondateurs" de l'Inde, et notamment Nehru, à mettre l'accent sur la planification et le secteur public dont la mission était d'occuper une position dominante.

1) **La planification** a pour objet d'orienter les ressources vers les secteurs qui serviront de base au développement industriel et lui fourniront ses infrastructures.

La Commission du Plan, présidée par le Premier Ministre, élabore les plans quinquennaux et intervient dans les procédures d'approbation des grands investissements.

Depuis 1951, les sept plans successifs ont donné la priorité à l'industrie lourde et l'autosuffisance économique du pays et accordé un rôle central et moteur à l'Etat.

Le VI^e Plan (1981-1985) tout en préservant l'effort de développement des infrastructures s'est orienté vers une certaine libéralisation de l'économie.

Le VII^e Plan quinquennal (1986-1990) est ambitieux: la réduction de la pauvreté, la création de 39 millions d'emplois susceptibles de compenser l'accroissement de la population active, et le relèvement de la productivité et de l'efficacité de l'appareil de production en sont les objectifs essentiels. Le taux de

croissance annuel prévu est de 5 % en volume pour l'ensemble de l'économie, correspondant à une progression de 4 % pour l'agriculture et de 8 % pour la production industrielle. Il suppose la mise en oeuvre de moyens financiers importants. L'investissement total s'établirait en effet à 3 200 milliards de roupies soit 1.600 milliards de francs. Le financement de l'ensemble du VIIe Plan se fonde sur un relèvement du taux d'épargne moyen qui atteindrait 24,3 % du P.N.B., au lieu de 22,5 % en moyenne au cours du VIe Plan, de manière à dégager 3 000 milliards de roupies (1.500 milliards de francs) d'épargne nationale (publique et privée) en complément des 200 milliards (100 milliards de francs) attendus de l'épargne étrangère.

2) Le secteur public s'est vu réserver les secteurs considérés comme stratégiques.

Si les nationalisations, opérées essentiellement sous le premier gouvernement -populiste- de Mme Gandhi entre 1967 et 1975, ont été limitées au secteur financier, au charbon et au pétrole, les nouveaux projets (armement, acier, mines, électricité, nucléaire, production et raffinage de pétrole) ont été confiés au secteur public, ainsi que la responsabilité d'un certain nombre d'entreprises de prestige, ces usines que Nehru appelait les "cathédrales du monde moderne" et qui, dans le domaine des biens d'équipement, constituent la base du développement indien. Enfin, le secteur public, au nom de la défense de l'emploi, a repris de très nombreuses firmes dans des secteurs en difficulté, comme les filatures de coton ou les usines de mécanique qui viennent d'être rassemblées en holdings dans le cadre de la politique de restructuration.

Malgré de vertueuses "déclarations" sur la nécessité de ne pas gaspiller des ressources rares dans des entreprises condamnées, les contraintes politiques sont pressantes et, récemment encore, les usines de jute du Bengale comme celles de coton du Gujerat n'ont pas été abandonnées à leur sort. Le secteur public représente donc maintenant 70 % de l'emploi dans le "secteur organisé", 20 à 25 % de la production et plus de la moitié de la formation brute de capital.

C. - LE CONTRÔLE DU SECTEUR PRIVE

Le contrôle de l'investissement privé est assuré par un certain nombre de réglementations particulièrement contraignantes qui handicapent son développement.

Le régime des licences industrielles a pour objet, dans le cadre de la planification, de veiller au meilleur usage des ressources rares et notamment d'éviter le gaspillage que constitue la concurrence en accélérant l'obsolescence des investissements. Les licences industrielles sont donc distribuées par l'Etat, comme des permis d'exploiter une part de marché. Les autorités voulaient éviter la création de surcapacités et la constitution de monopoles privés. La stratégie des industriels consiste donc à être le "premier occupant" sur un créneau afin d'y bénéficier, grâce à la protection interne et externe accordée par le système, d'une rente de situation.

La lutte contre les positions dominantes a pris la forme d'un contrôle très strict sur le développement des sociétés qui, par leur taille ou leur part de marché (25 %), pouvaient avoir une position dominante. Cette politique a conduit à fragmenter les licences industrielles, ce qui a entraîné, notamment dans la chimie, la mise en place d'unités de production très éloignées de l'optimum économique.

La protection des faibles a justifié d'une part la "réservation" d'un certain nombre de produits (plus de 850) aux petites entreprises, non soumises au régime des licences, et d'autre part le maintien de l'aide aux "industries de village" comme un hommage symbolique aux idées du Mahatma Gandhi.

Afin de favoriser la "dispersion industrielle", l'Administration, sous l'influence en particulier des hommes politiques, a systématiquement assorti les autorisations de l'obligation d'implantation dans des zones défavorisées. Ainsi, dans le passé récent, une politique volontariste a été conduite pour orienter l'investissement vers l'Uttar Pradesh. C'est le cas, par exemple, de quatre des six usines d'engrais alimentées par le gazoduc H.B.J. (1) et de l'usine de téléphonie construite pour I.T.I. (2) avec la collaboration d'Alcatel.

Enfin, ce contrôle de l'investissement est complété par l'absolue maîtrise des flux financiers puisque l'Administration fixe les ratios d'endettement des grands projets et que leur financement est obtenu largement auprès d'investisseurs institutionnels toujours publics. D'ailleurs, il faut signaler que pour les opérations les plus importantes, les conventions de prêt prévoient une clause de convertibilité en actions et le bloc des investisseurs publics est fréquemment le premier actionnaire des grands groupes privés indiens.

Il existe sans doute un gentleman's agreement aux termes duquel les actionnaires publics n'interviennent dans la gestion que si leurs actifs sont menacés mais le danger est évident. C'est une des raisons du recours considérablement accru aux émissions sur le marché des capitaux qui n'échappent d'ailleurs pas non plus au pouvoir de contrôle de l'Administration.

(1) Gazoduc "Hajira - Bijaipur - Jogdishpur".
(2) Indian Telephone Industries limited.

II. - UN BILAN MITIGE

Le bilan du système économique mis en place au lendemain de l'Indépendance est globalement satisfaisant, mais ses limites apparaissent et l'économie indienne ne pourra sans doute pas accéder à une modernisation en profondeur sans infléchir ce cadre contraignant.

A. - DES RESULTATS GLOBALEMENT POSITIFS

Les autorités indiennes peuvent estimer à juste titre que le pays a atteint les objectifs qu'il s'était fixé : satisfaire les besoins essentiels de la population et mettre en place un outil de production complet. Ces résultats sont à la fois quantitatifs, notamment pour la production agricole, et qualitatifs.

1°) La production alimentaire a connu grâce à la "révolution verte", en particulier pour le blé, une progression spectaculaire bien que géographiquement limitée : Punjab, Haryana, Ouest de l'Uttar Pradesh. Elle a permis à l'Inde d'atteindre la sécurité alimentaire, c'est-à-dire d'être à l'abri d'une rupture généralisée des approvisionnements.

En trente ans, alors que la population a un peu plus que doublé, les productions de riz et de canne à sucre ont triplé et celle de blé a septuplé. Au total, la production de céréales est passée de 45 millions de tonnes en 1950 à 150 millions de tonnes en 1985. Même pour les oléagineux, secteur lourdement déficitaire avec des importations annuelles de 6 à 700 millions de dollars, la production a été multipliée par 2,5. Les stocks de céréales s'élevaient en juin 1986 à 28,5 millions de tonnes (dont 2/3 pour le blé) et la préoccupation est aujourd'hui d'accroître les capacités de stockage de longue durée. L'Inde éprouve des difficultés à exporter ces stocks en raison de la concurrence exercée sur les marchés internationaux. Elle reste d'autre part encore réticente devant l'exportation, du fait des niveaux très bas

de consommation et du risque de faire renaître l'insuffisance. Le taux de croissance de la production est en effet de 2,5 % par an alors que la population augmente de 1,8 % par an.

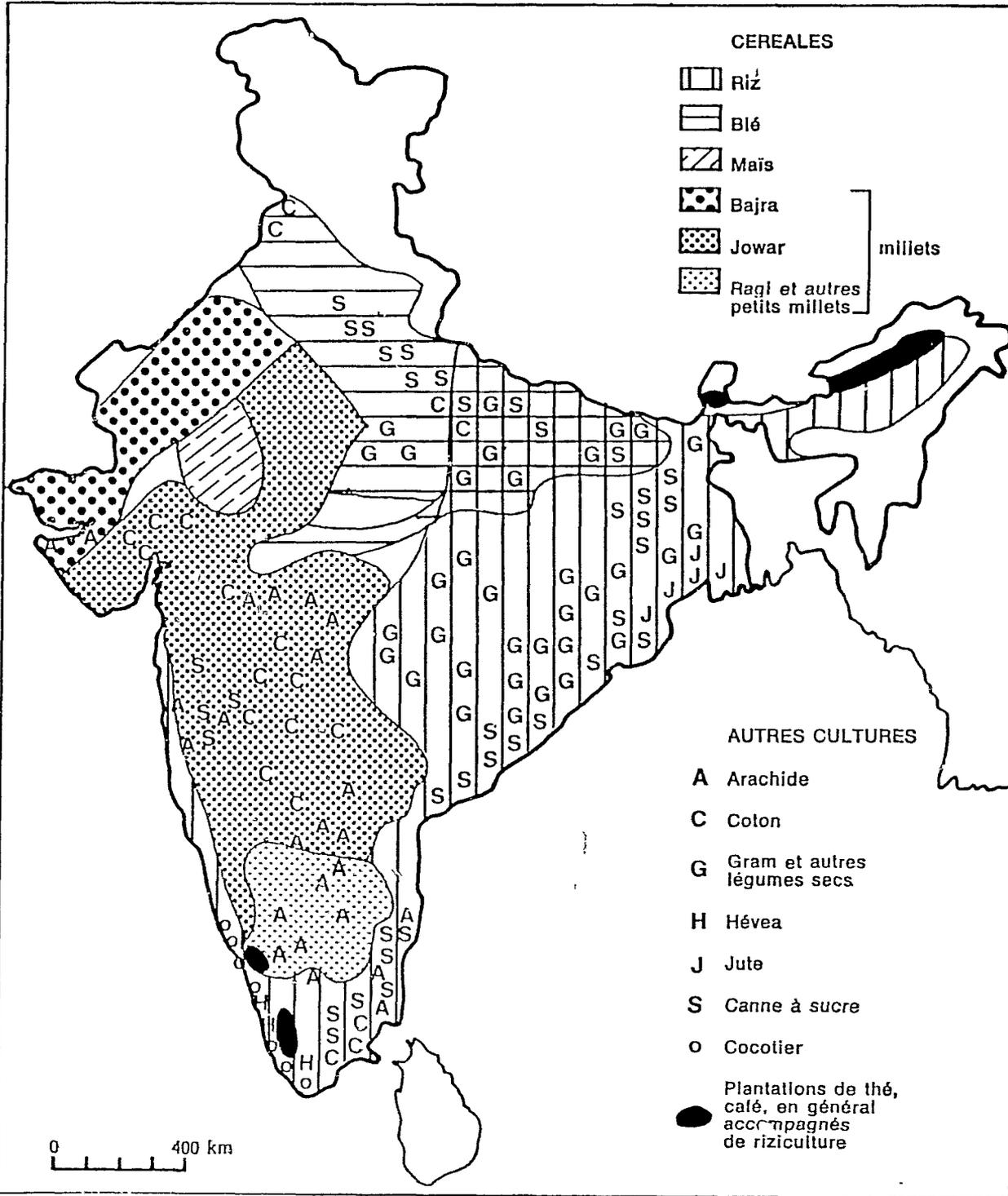
La révolution verte s'est appuyée sur un triple progrès : utilisation de variétés à haut rendement, irrigation, engrais. Les surfaces irriguées sont passées depuis l'indépendance d'un peu plus de 20 millions d'hectares à plus de 60, soit près du tiers des surfaces cultivées, et l'augmentation annuelle approche maintenant 2 millions d'hectares.

La consommation d'engrais a été en quinze ans multipliée par 3,5 et le taux de couverture par la production nationale est passé d'un peu plus de 50 % à près de 70 % (sauf pour la potasse non-produite sur place). La consommation moyenne d'engrais ne dépasse pas cependant 41 kg à l'hectare.

Les variétés à haut rendement représentent plus de 80 % des superficies cultivées en blé (High Yielding Varieties) et près de 60 % pour le riz. Il s'est donc agi d'un effort intégré et associant des millions de producteurs.

Ceux-ci sont incités à améliorer leur productivité par un système de subventions qui ne sont toutefois pas directement liées à la production :

— Les cultures principales



Source : La Documentation française

1. Les subventions pour l'utilisation des engrais résultent d'une volonté délibérée de l'Etat de favoriser l'augmentation de la production, notamment des petites exploitations.

2. Les agriculteurs perçoivent une aide traditionnelle pour l'irrigation par canaux, le prix facturé de l'eau étant inférieur au prix réel.

3. Enfin, le prix de l'énergie destiné aux pompes d'irrigation est minoré dans des proportions différentes selon les régions.

Si l'agriculture indienne a obtenu des résultats quantitatifs satisfaisants, ses structures sont encore très traditionnelles. Les exploitations agricoles sont à 95 % des exploitations familiales privées, à l'exception de certaines zones tribales où la terre est collective, du fait des traditions. La taille moyenne des exploitations dépend d'une grande diversité de situations : densité de population, irrigation, pluviométrie. Elle varie de 0,49 hectare au Kerala, au climat tropical très humide, à 4,95 hectares au Rajahstan, pays semi ou totalement désertique. La moyenne pour l'ensemble du territoire de l'Union indienne s'établit à 2 hectares.

La réglementation interdit la possession d'exploitations de plus de 20 hectares, sauf quelques exceptions concernant les grandes plantations.

L'élevage constitue un revenu d'appoint important pour les cultivateurs mais si le cheptel indien est quantitativement le premier du monde (180 millions de bovins, 44 millions d'ovins, 62 millions de caprins et 4 millions de porcins), il est sans doute aussi l'un des plus dispersés, chaque paysan ne possédant en moyenne qu'une ou deux bêtes. Sa productivité reste médiocre.

La consommation de viande n'atteint que 2 kg par personne et par an. Cette moyenne est due, en grande part, à l'importante fraction de la population qui est végétarienne (30 %). D'autre part, même au sein de la communauté non végétarienne, il existe des tabous religieux et sociaux à l'égard du boeuf et du porc. La majeure partie de la consommation est constituée de volailles, chevreaux et moutons.

La production de lait s'élève à 40 millions de tonnes par an. La consommation par personne se monte à 150 grammes par jour. L'objectif du gouvernement est d'atteindre 200 grammes par jour. La majorité du lait consommé vient du buffle qui est plus

productif en saison hivernale qu'en saison estivale. Pour compenser les déficits saisonniers, le lait est transformé en poudre et il est fait appel à l'assistance de la Communauté économique européenne. Cette aide reste toutefois marginale (15 000 tonnes de lait par an, 5 000 tonnes de beurre) et est utilisée pour les régions les plus pauvres.

Lors d'une réunion de travail organisée au ministère de l'agriculture, les responsables indiens ont fait part à la délégation de leur volonté d'amplifier les échanges d'informations et de technologies avec la France dans trois secteurs particuliers.

Il s'agit, en premier lieu, des technologies de lutte contre la désertification et la sécheresse. La modification du système des pluies constatée depuis quelques années a entraîné la baisse de la fertilité des sols par la diminution des espaces forestiers. Les autorités indiennes sont particulièrement attentives aux recherches qui sont menées en France en cette matière et qui ont pu être expérimentées en Afrique du Nord.

Le second secteur est celui des huiles végétales. Il s'agit d'une préoccupation pressante pour le gouvernement indien qui s'efforce d'améliorer les produits en augmentant la teneur en huile et la productivité (moutarde - tournesol).

La troisième demande concerne l'agriculture sèche. Il convient de rappeler, en effet, que 70 % de la production est encore réalisée sur des terrains secs, malgré les progrès de l'irrigation.

Principales productions agricoles.

(En millions de tonnes.)

	1950	1975	1985
Blé	6,8	28,8	47
Riz	22	48,7	62
Thé	0,30	0,60	0,65
Coton	0,52	1	1,6
Canne à sucre	7,5	14	7,6

2°) dans le domaine industriel, les taux de croissance indiens ne sont certes pas remarquables. Mais, l'essentiel est

dans la volonté de mettre au premier rang la satisfaction des besoins des plus pauvres et d'acquérir les capacités les plus diversifiées. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre l'effort de recherche de l'ordre de 1,5 milliard de dollars dont environ 15 % pour la défense, plus de 10 % pour l'énergie atomique et un peu moins pour l'espace et l'agriculture. L'Inde se veut présente dans tous les domaines, de la recherche fondamentale en mathématiques aux technologies alimentaires, et, à titre d'exemple, se donne actuellement les moyens d'obtenir le statut d'investisseur - pionnier en recherche océanographique.

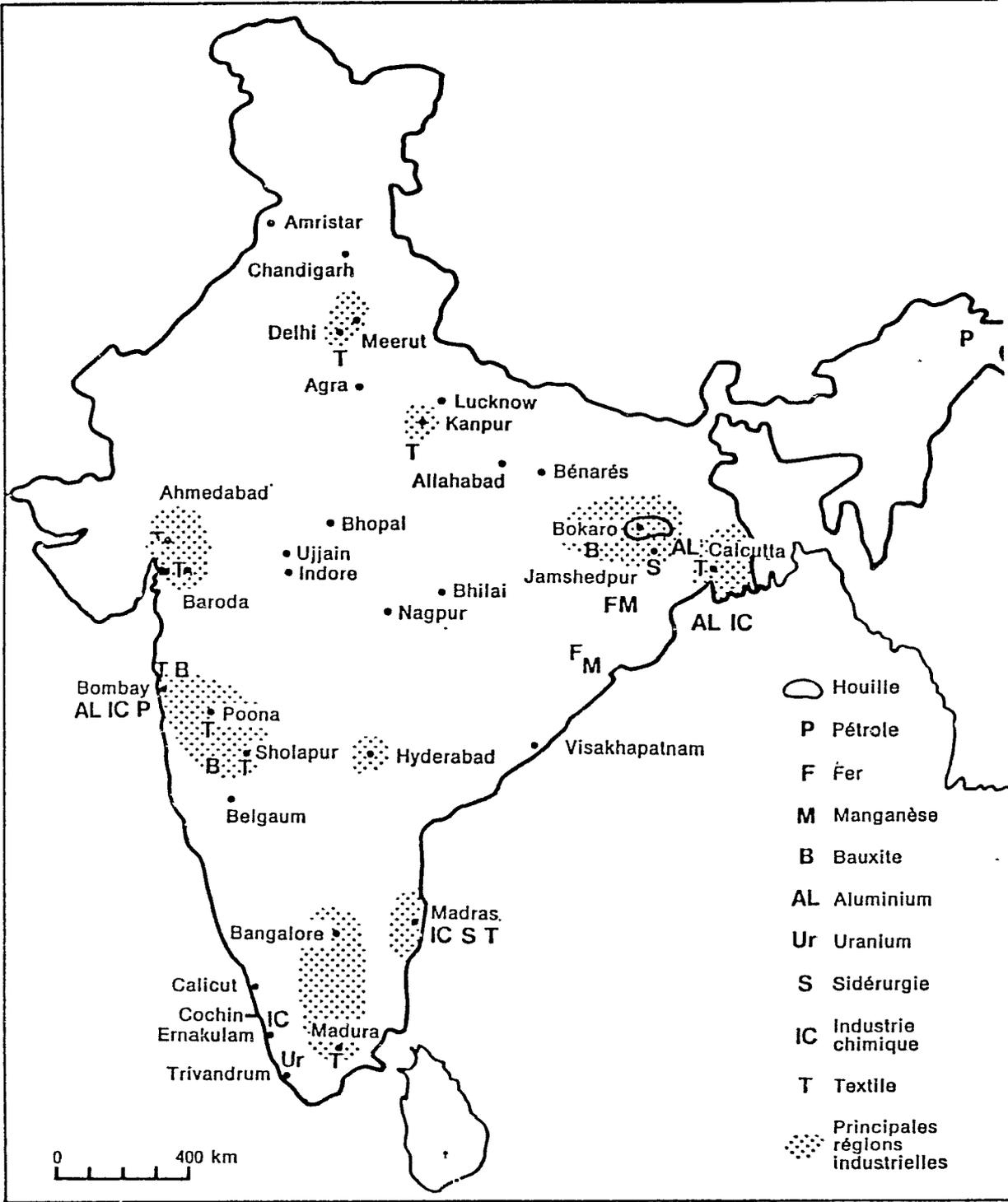
Un des fleurons des institutions de recherche en Inde est le Tata Institute of Fundamental Research, installé à Bombay. Fondé par le Docteur Homi BHABHA en 1954 sous l'égide de la fondation Tata, l'Institut est consacré à la recherche pure, à l'exclusion de toute application industrielle. Indépendant de l'Université, le Tata Institute s'est donné une structure très souple, parfaitement adaptée aux besoins des chercheurs ; il organise depuis quelques années une action remarquable de pédagogie scientifique dans les écoles. Institution de renommée internationale, l'Institut coopère avec de nombreux scientifiques étrangers, en particulier en France avec le laboratoire de Saclay et l'École Centrale dans le cadre de travaux de recherche mathématique pour la mise au point des procédés "d'intelligence artificielle".

Il n'en demeure pas moins que l'Inde souffre du phénomène de "fuite des cerveaux" qui affecte sa communauté scientifique, la troisième du monde. Un taux de chômage record chez les diplômés, des salaires médiocres et des conditions de travail souvent difficiles poussent les chercheurs indiens à s'expatrier, de préférence aux Etats-Unis, puis au Canada, en Angleterre et en République démocratique allemande.

Dans le domaine des réalisations industrielles, outre le formidable investissement dans les industries de base, notamment au cours des IIème et IIIème plans (1955-1965), l'Etat a joué un rôle d'impulsion dans les secteurs dont le développement était jugé nécessaire à l'accès de l'Inde à l'ère industrielle. Il en résulte que plus d'un travailleur sur quatre du secteur de l'industrie de transformation travaille dans le secteur public.

Des priorités très nettes ont été marquées récemment dans les secteurs de l'électronique, des biens de consommation, de la pétrochimie et des biotechnologies.

L'industrie



La progression la plus spectaculaire a été réalisée dans la production d'automobiles. En 1983, le parc de cars et de camions représentait encore 76 % du parc automobile de l'Inde qui produisait 45.000 automobiles par an contre 87.000 véhicules commerciaux et plus de 70.000 tracteurs. Cette même année était signé, avec la firme japonaise Suzuki, un accord pour l'installation d'une usine de production sous licence de voitures de tourisme. L'usine Maruti, que votre délégation a pu visiter a atteint, en 1986, une capacité de 335 véhicules par jour. La production automobile de l'Inde a ainsi été multipliée par quatre en trois ans, atteignant aujourd'hui 125.000 voitures par an.

Principales productions.

	1950	1975	1986
Charbon (millions de tonnes)	32,8	105,2	154
Pétrole brut (millions de tonnes).....	0,3	6,8	30,2
Electricité (millions de kWh)	5	89	170
Acier (millions de tonnes)	1,5	8,7	12,1

La volonté de faire, dans toute la mesure du possible, par ses propres moyens, mis à l'Inde de créer un tissu industriel diversifié où la part des petites entreprises reste très importante tant en nombre (40 %) qu'en part de la production (35 %). Elle a aussi limité le recours à l'endettement extérieur. Celui-ci est non seulement modéré (30 milliards de dollars) mais encore constitué pour près de 80 % de prêts bonifiés. Ainsi, le service de la dette représentait en 1984- 1985, 16 % des recettes d'exportation et, malgré une progression sensible à partir de 1987 du fait du remboursement du prêt du FMI, il ne devrait pas dépasser sensiblement 20 % avant de diminuer au terme du remboursement en 1992.

En conclusion, l'Inde a connu une croissance peu spectaculaire, sans modification brutale du paysage intérieur ni déferlement sur les marchés extérieurs, mais elle a réalisé un progrès d'ensemble visant à améliorer les conditions de vie de la population en gardant la maîtrise des équilibres externe et interne.

B. - LES LIMITES DU MODELE

1) Les secteurs critiques.

Les infrastructures de transport et de la production d'énergie sont les deux goulets d'étranglement principaux de l'économie indienne.

L'énergie :

La production de **charbon**, première source d'énergie, se chiffre aujourd'hui à 155 millions de tonnes. Le déséquilibre entre une demande en croissance accélérée et une offre stagnante soulève de multiples inquiétudes, d'autant que la productivité des mines reste très faible : si la production a été multipliée par deux entre 1973 et 1985, dans le même temps, les investissements centuplaient.

La production de **pétrole brut** a atteint 30,2 millions de tonnes, marquant un net ralentissement de la croissance (4,1 % contre 11,1 % en 1984/1985). L'absence de découverte récente de nouveaux gisements d'ampleur significative depuis Bombay High, malgré le développement de la prospection, a conduit les autorités à lancer des appels d'offres internationaux pour des permis pétroliers à des conditions plus avantageuses que par le passé. Si le secteur du raffinage se développe rapidement, l'Inde continue d'importer 40 % de sa consommation de pétrole et mène une politique de prix élevés pour réguler sa demande.

Avec 170 milliards de KW/h, l'Inde a connu une croissance de 8,3 % dans sa production d'électricité, mais la demande interne dépasse de plus de 10 % la production domestique dont la répartition est la suivante :

66 % : énergie thermique (charbon),

31 % : hydroélectricité,

3 % : nucléaire.

Le nouveau programme de développement de l'énergie nucléaire prévoit la construction de réacteurs plus puissants (500 MW) que la série développée jusqu'à présent (235 MW). Son objectif, très ambitieux, est de faire passer la puissance installée de 1.000 MW actuellement avec cinq réacteurs, à 10.000 MW en

l'an 2.000, soit 10 % des besoins de consommation ce qui représente un coût global de l'ordre de 14 milliards de dollars.

Les transports :

Contrairement aux transports aériens dont le fonctionnement est généralement satisfaisant, les autres modes de transport intérieur de l'Inde sont largement handicapés par des infrastructures dégradées ou négligées. C'est le cas des transports routiers qui subissent en outre la contrainte des octrois et des contrôles nombreux dans les échanges entre États de l'Union indienne, mais aussi des **transports ferroviaires**. Le vieillissement du réseau ferroviaire indien, l'un des plus grands du monde avec 50.000 kilomètres, le manque de wagons résultant de l'insuffisance des dotations d'équipements aux chemins de fer, pénalisent durement le secteur de l'énergie, en particulier du charbon, et la distribution des céréales.

Il en est de même, à un moindre degré, dans le domaine des **transports maritimes** et de la marine marchande.

Sur une ligne de côte longue d'un peu plus de 5.000 kilomètres, l'Inde compte dix ports majeurs et un onzième en construction qui relèvent de l'autorité de la loi fédérale, auxquels il faut ajouter les quelques 300 ports mineurs ou intermédiaires relevant des États fédérés.

Du Nord au Sud de la Côte orientale, les principaux ports sont les suivants :

- **CALCUTTA** et son nouveau port **HALDIA**, situé à environ 80 kilomètres de distance. Charbon, jute, pétrole, machines-outils et conteneurs (12 millions de tonnes).

- **PARADIP** : minerai de fer - 2,5 millions de tonnes.

- **VIZAG (VIZAKHAPATHAM)** : minerai de fer - 12 millions de tonnes - qui peut accueillir des navires de 150.000 tonnes.

- **MADRAS** : pétrole, charbon, conteneurs, minerai, cuir - 10,5 millions de tonnes.

- **TUTICORIN** : ciment et charbon - 4 millions de tonnes.

Les ports de la Côte occidentale, du Sud au Nord, sont :

- **COCHIN** : café, thé, épices. 4,5 millions de tonnes.
- **NEW MANGALORE** : minerai de fer et vrac. 5,5 millions de tonnes.
- **GOA (MORMUGAO)** : minerai de fer. 14 millions de tonnes.
- **BOMBAY** : pétrole, engrais, fer, produits chimiques agricoles. 25 millions de tonnes.
- **KANDLA** : engrais et grains et son port pétrolier **VANDINAR** ouvert aux pétroliers jaugeant jusqu'à 250.000 tonnes. 12 millions de tonnes.

Un onzième port est en construction, Navasheva, près de Calcutta dont l'ambition est de devenir port international pour le Népal et le Bhoutan.

Les dix grands ports indiens assurent un trafic de 120 millions de tonnes sur un total de 132 millions de tonnes. Les importations représentent environ 60 % du trafic et sont constituées pour l'essentiel de minerai alors que le pétrole est le poste le plus important des importations.

Le port de Bombay, qui est donc le plus important de l'Inde avec un trafic de 25 millions de tonnes (1), emploie 32.000 personnes. Son budget est de 1,5 milliard de roupies, soit 750 millions de francs pour un bénéfice de 500 millions de roupies (250 millions de francs).

La délégation qui a eu l'occasion de visiter les installations portuaires et de s'entretenir longuement avec les dirigeants du port a pu constater que, malgré les nombreuses améliorations apportées aux infrastructures, le port qui reçoit par an environ 4.200 navires a encore des capacités de traitement largement inférieures aux besoins.

La flotte marchande indienne est en déclin, aux dires mêmes des autorités : diminution du nombre de bateaux, chômage du personnel en sont les signes les plus évidents. Le tonnage de la flotte s'élève à 9 millions de tonneaux mais dont deux millions sont constitués de bateaux hors d'usage.

(1) Ces chiffres sont à rapprocher des trafics des ports français :
Marseille : 88 millions de tonnes, Le Havre : 54 millions de tonnes,
Dunkerque : 33 millions de tonnes, Nantes : 20,7 millions de tonnes.

Les responsables de la marine marchande attribuent cette situation à deux raisons principales :

- la crise du pétrole de 1973 a très durement touché la construction navale indienne. Le gouvernement fédéral a certes mis en place un fonds de soutien à la construction navale, chargé d'attribuer des prêts et des aides aux compagnies. Mais ce fonds lui-même est menacé, les compagnies n'ayant pu rembourser les prêts attribués ;

- le code de conduite des conférences maritimes élaboré par les Nations Unies en 1974 a été ratifié par le Gouvernement indien. Cette convention institue le principe d'une répartition équilibrée du trafic régi par les conférences. Les compagnies maritimes des pays tiers ont le droit d'obtenir une part du fret (fixée à 20 %), les compagnies maritimes nationales des pays des deux extrémités se partageant le reste (règle dite du 40/40/20).

Les compagnies indiennes ne transportent actuellement que 25 % du trafic, mais les perspectives limitées ouvertes par la convention ne favorisent pas le développement de la flotte de commerce.

Il existe quatre chantiers navals principaux dont trois relèvent du Ministère des Transports et le dernier du Ministère de la Défense :

- BOOGLI DOCK à Calcutta qui construit des petits navires de moins de 100.000 tonnes,

- le chantier Hindoustan à VIZAG, pour des cargos modernes de 200.000 tonnes,

- enfin, le chantier de Mazagon à BOMBAY, spécialisé dans les remorqueurs, les navires militaires et les plate-formes pour l'exploitation en mer.

Les commandes des chantiers navals, qui ne sont pas subventionnés, sont actuellement au plus bas et subissent la concurrence de la Corée du Sud.

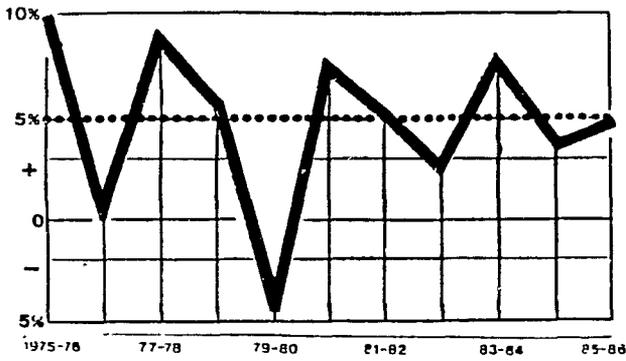
2) Une économie bloquée ?

A vouloir prévenir les déséquilibres provoqués par la croissance, la concentration économique, les disparités régionales, les inégalités sociales et l'endettement extérieur, les Indiens ont freiné l'expansion de leur économie. Le taux moyen observé jusqu'à la fin des années 1970 est de 3,5 % soit, compte

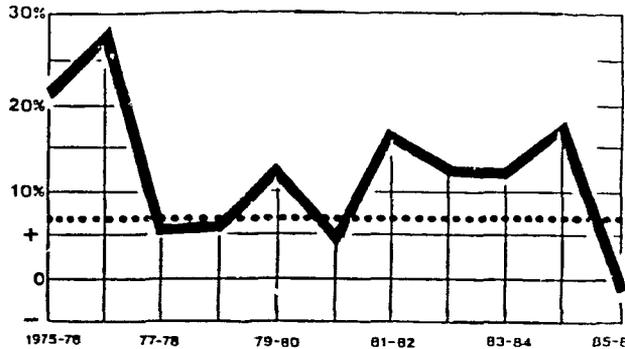
tenu de l'augmentation de la population, une amélioration d'à peine plus de 1 % par habitant, qui se compare défavorablement avec ceux observés dans les autres régions, sauf l'Afrique, au cours de cette même période. Ces trente années n'ont donc pas été pour l'Inde des années "glorieuses" car son taux de croissance ne lui permettait pas de vraiment décoller. Sans doute, l'Inde par sa masse, son niveau de développement et son régime démocratique, représente un cas unique cumulant les handicaps. Mais, dans un monde de plus en plus indépendant, aucun pays ne peut échapper aux comparaisons internationales. D'ailleurs, ces insuffisances sont confirmées par un certain nombre d'indicateurs socio-économiques : taux de mortalité infantile (120 ‰), espérance de vie (55 ans), taux d'alphabétisation (50 % d'hommes, 30 % de femmes), population au-dessous de la "ligne de pauvreté" (près de 40 %...).

EVOLUTION DES INDICATEURS ECONOMIQUES

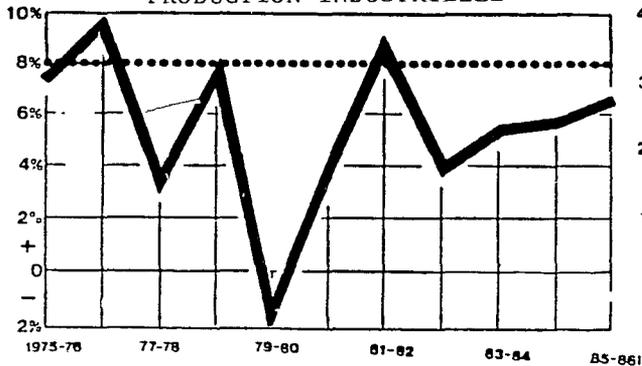
P. N. B.



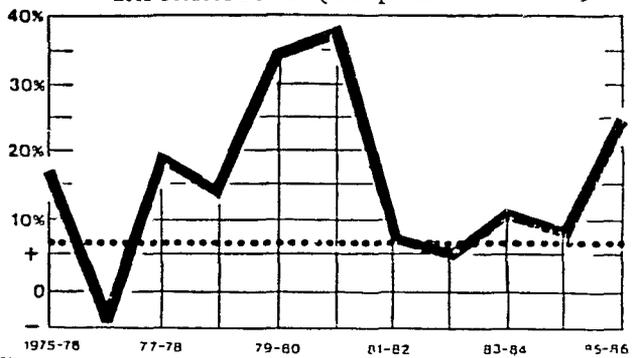
EXPORTATIONS (en prix courants)



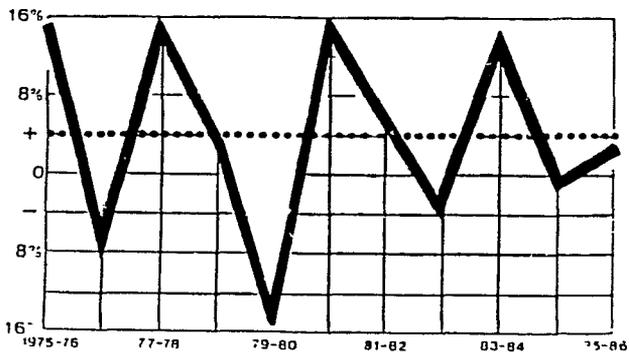
PRODUCTION INDUSTRIELLE



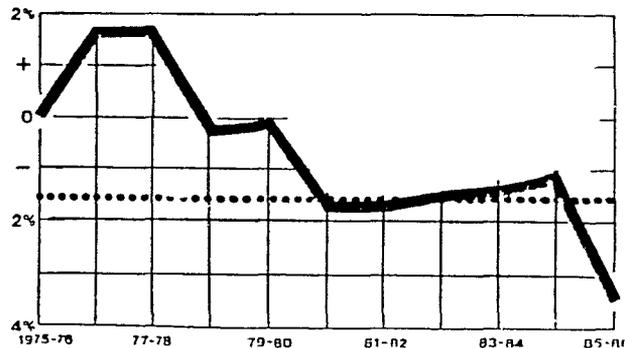
IMPORTATIONS (en prix courants)



PRODUCTION AGRICOLE



BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS



..... Objectif du VIIe Plan quinquennal

De plus, ce modèle économique non seulement ne permettait pas à l'Inde de progresser suffisamment vite, mais encore il ne la mettait pas à l'abri d'accidents exogènes. Sans doute, a-t-elle bien supporté le second choc pétrolier avec le seul "coup de pouce" du prêt FMI (5 milliards de D.T.S., dont 3,9 effectivement utilisés) mais ce succès était largement imputable au "miracle" de Bombay High, ce gisement offshore qui en cinq ans a fait passer la production nationale de pétrole de 10 à 30 millions de tonnes et le taux d'auto-approvisionnement à plus de 70 %. Même si l'Inde a également la chance de rembourser le prêt du FMI dans une période de bas prix du pétrole, il demeure qu'en l'absence de nouvelle découverte, l'avenir reste incertain. Cette vulnérabilité est d'autant plus préoccupante que l'accélération de la croissance, indispensable au passage à un niveau supérieur de développement suppose un recours accru aux technologies et aux biens d'équipement importés. Or, l'Inde dispose de peu de ressources naturelles exportables. Ainsi, pour prendre l'exemple des deux premiers postes de produits primaires, le thé est de plus en plus consommé sur place et les recettes en devises restent stables à 500 M USD, et il en est de même pour le minerai de fer (300 M USD). Des projets ont été réalisés avec l'apparition de nouveaux produits à l'exportation (produits de la mer : 300 M USD) où le développement de la production domestique se substituant à des importations (sucre, oléagineux, engrais et, pendant les années 80, pétrole) mais l'Inde doit nécessairement accroître ses exportations de produits industriels pour faire face aux importations nécessaires au bon fonctionnement et au développement de son économie.

Or, sur ce point, les résultats sont médiocres tant en ce qui concerne le volume que la structure des exportations. De 1974 à 1984, les exportations indiennes de produits manufacturés ont augmenté à prix constant de 72 %, leur poids relatif a diminué et la part des industries mécaniques et électriques est restée stable et ce sont les produits traditionnels (vêtements, taille des pierres précieuses) qui se sont le mieux comportés et ont compensé la chute des ventes de filés de coton et des articles de jute.

Au total, les exportations indiennes n'atteignent toujours pas les dix milliards de dollars, soit 5 % du P.N.B. indispensables au fonctionnement de l'outil de production et aux besoins alimentaires de la population. Ainsi, les importations de biens d'équipements sont modestes oscillant depuis 1981 entre 2 et 3 milliards de dollars, et ne manifestent pas une tendance claire

à la hausse, ce qui relativise la progression de l'année 1985-1986 et illustre la faiblesse des marges de manoeuvre.

En s'efforçant de limiter au maximum les importations et donc en développant une industrie essentiellement tournée vers le monde intérieur, le modèle indien devient très vulnérable au moindre accident entraînant une hausse du coût de ses importations de matières premières ou de demi-produits (hausse de prix mondiaux, chute de la production domestique).

Ce relatif échec s'explique par la préférence pour le marché domestique protégé, l'absence de concurrence interne éliminée par le régime des licences industrielles, et internationale et l'inefficacité d'un secteur public géré de manière très administrative et victime des interférences politiques (notamment du clientélisme pour des entreprises relevant des Etats de l'Union). Les productions industrielles indiennes ont donc sur les marchés internationaux un rapport qualité-prix médiocre et les secteurs qui ont le plus progressé sont souvent ceux qui, du fait d'une structure industrielle très dispersée, échappent au contrôle de l'Etat, qu'il s'agisse des licences industrielles, de la législation sociale, de la fiscalité et - vraisemblablement- du contrôle des changes.

Ainsi, ce modèle d'économie mixte fortement administré après avoir contribué à la mise en place du socle du développement industriel, s'avère incapable de trouver les ressources pour passer au niveau supérieur. En effet, la faible capacité à exporter limite les ressources externes et la faible productivité du capital, notamment dans le secteur public, ne permet pas de dégager des ressources domestiques suffisantes. Malgré un taux d'investissement exceptionnellement élevé, de l'ordre de 24 à 25 %, la dégradation régulière du taux de productivité marginale du capital a pour conséquence une croissance médiocre de la production.

Cette impression, frustrante, de ne pas pouvoir "décoller" malgré un gros effort, particulièrement ressentie dans les classes moyennes, a conduit Mme GANDHI d'abord, à sa manière prudente, puis Rajiv GANDHI, dans un style plus déterminé, à modifier le système.

III. - L'EVOLUTION DU SYSTEME

Depuis le retour au pouvoir de Mme Gandhi et de manière plus systématique depuis 1985, les autorités indiennes ont fait évoluer le modèle économique indien dans un sens plus libéral.

Cette libéralisation, bien que prudente, infléchit sensiblement le modèle économique mis en place après l'indépendance qui était marqué par la volonté de garder la maîtrise complète du développement du pays en limitant au maximum la dépendance externe et donnait à l'Etat un rôle d'impulsion et de direction.

Les autorités indiennes ont introduit un certain nombre de réformes visant notamment à améliorer la productivité de l'industrie locale et à renforcer sa compétitivité. Il est apparu, en effet, qu'il ne suffisait pas de compenser par un effort budgétaire les charges spécifiques des entreprises locales mais de rendre l'économie globalement plus productive.

La première urgence était de modifier profondément le régime administratif de l'investissement en rétablissant un climat de concurrence interne et, dans d'étroites limites, internationale.

Le système des licences industrielles visait à éviter les doubles emplois et la création de positions dominantes même au prix d'une certaine inefficacité. C'est ainsi que tout dépassement de la capacité de production autorisée, même résultant seulement d'une meilleure utilisation des équipements était considéré comme irrégulier.

Toutes les mesures récentes ont visé au contraire à optimiser l'efficacité économique des investissements par la mise en place de mesures d'assouplissement du système traditionnel des licences et la simplification des conditions d'attribution.

1°) Les mesures relatives aux régimes d'autorisations.

Cette série de réformes vise à la réduction des coûts de production. La suppression du régime de licences pour la fabrication d'un certain nombre de produits constitue la principale des mesures de libéralisation. Ainsi, le budget 1985 a-t-il porté le nombre des industries non soumises à licence de 9 à 25. Dans le domaine des produits chimiques, 17 articles ont été récemment rayés des listes soumises à approbation pour les entreprises qui ne relèvent ni de la loi sur la concentration économique (MRTP Act), ni du régime du contrôle des changes (FERA Act), ni enfin du secteur des petites entreprises .

D'autre part, la possibilité de dépasser la capacité de production autorisée sans nouvelles licences a été étendue à un plus grand nombre de produits, notamment dans les secteurs des fibres synthétiques, du plastique, des produits chimiques et pétrochimiques, des produits pharmaceutiques, de l'industrie du transport et des biens de consommation. Cette mesure concerne également les entreprises régies par le MRTP Act ou le FERA Act.

L'extension à de nouveaux articles du mécanisme de "broadbanding", c'est-à-dire la possibilité pour un industriel titulaire d'une licence d'étendre sa production à des produits connexes, a été décidée. Ce système permet à l'industrie des machines-outils une plus grande flexibilité dans l'utilisation des capacités de production.

Les entreprises viennent enfin d'être autorisées à relever leur capacité de production jusqu'à un seuil économique minimal en-deçà duquel aucune licence ne sera nécessaire à l'avenir.

2°) L'assouplissement de la législation anti-monopole (MRTP Act).

Un relèvement du seuil minimum d'actifs dans le budget 1985-1986 (de 200 millions à 1 milliard de roupies) a considérablement réduit le nombre des entreprises entrant dans le champ d'application du MRTP Act qui est passé de 1 505 à 230

en novembre 1985. De plus, le contrôle de leurs investissements a été simplifié sur le plan de la procédure.

3°) L'entrée progressive des investisseurs privés dans le secteur public.

Il en va ainsi dans les domaines des centrales de l'équipement téléphonique, de l'électronique et de l'informatique.

4°) Les mesures concernant le secteur des petites entreprises.

Elles sont de deux ordres :

- sur le plan **quantitatif**, la liste des produits réservés aux P.M.E. a été légèrement réduite ;

- sur le plan **qualitatif**, les grandes entreprises viennent d'être autorisées à prendre des participations limitées dans ce secteur sous conditions, ce qui devrait permettre de moderniser les P.M.E.

Cependant, cette orientation a été nuancée dans le domaine de la politique du textile compte tenu du poids social de cette industrie. D'une part, l'utilisation de fibres synthétiques a été autorisée par les grandes filatures. Mais d'autre part, le secteur manuel (handlooms) voit sa protection renforcée par un élargissement de la liste des produits qui lui sont réservés..

5°) Les limites de l'interventionnisme administratif.

Les autorités indiennes se sont efforcées, dans le domaine de la fiscalité et du commerce extérieur, de limiter l'interventionnisme administratif en fixant des règles stables et des orientations pluriannuelles.

La politique fiscale à long terme qui couvre l'horizon du plan a probablement été une des plus controversées, car elle

visait notamment à atténuer les taux maxima des impôts directs jugés pénalisants. Cette politique lancée avec le budget 1985-1986, alors que le nouveau gouvernement venait de se mettre en place, marquait une rupture avec le discours populaliste traditionnel du parti du Congrès, où les références à Gandhi et Nehru convergent pour contester la légitimité de l'enrichissement privé dans un pays pauvre.

Pour le commerce extérieur, l'intention -difficile à mettre en oeuvre- est de "stabiliser" pour trois ans et simplifier un cadre réglementaire, particulièrement confus, et de s'orienter à terme vers une protection plus tarifaire que quantitative dont l'impact est mieux mesurable. Mais l'importation ne peut être que très sélective et ne saurait concerner les biens de consommation. C'est dire que le commerce extérieur restera pour longtemps faible et que la politique du gouvernement continuera seulement à assurer la régularité de l'accès des industriels à des intrants critiques, non disponibles sur place à des conditions de prix et de qualité comparables à celles du marché mondial, afin de leur permettre d'exporter leurs produits.

L'ensemble des mesures de libéralisation du système industriel interne vise donc à créer une certaine concurrence tout en évitant les surcapacités. Elles convergent avec celles prises en matière de politique de commerce extérieur qui traduisent une libéralisation des importations de technologies et des biens d'équipements. Cependant cette politique reste prudente, eu égard, d'une part, au risque de dépendance externe et d'endettement commercial, d'autre part, aux investissements directs étrangers qui bénéficient néanmoins d'une pratique administrative moins restrictive que par le passé et plus soucieuse du développement des domaines prioritaires qui sont l'électronique, l'automobile et les biens d'équipements.

TROISIEME PARTIE :

LES RELATIONS ECONOMIQUES FRANCO-INDIENNES

I. - L'EVOLUTION RECENTE DE LA POLITIQUE INDIENNE DU COMMERCE EXTERIEUR

Une nouvelle politique d'import-export a été mise en place pour l'année budgétaire 1985-1986 pour une période de trois ans (1985-1988). Partagé entre le souci de moderniser l'appareil industriel domestique et celui de protéger les fabricants indiens de biens d'équipements de la concurrence internationale, le gouvernement indien a mis en place une politique de libéralisation prudente.

A. - LA POLITIQUE A L'IMPORTATION : LA LIBERALISATION ET SES LIMITES

La définition d'un cadre réglementaire plus simple et plus souple constitue le fondement de cette politique :

- décentralisation des pouvoirs : les autorités régionales ont désormais compétence pour attribuer les autorisations dans la limite d'un plafond récemment rehaussé. Dans le domaine des biens d'équipements, les pouvoirs des contrôleurs de Dehli, Bombay, Madras et Calcutta ont été étendus ;

- des réductions de droits de douanes sont intervenues sur les importations sur projets qui bénéficiaient déjà de taux préférentiels (engrais et électricité notamment). De plus, ce

régime a été étendu aux importations sur projets réalisés par le service public du téléphone.

Sur le plan des contrôles quantitatifs, la liste des équipements pouvant bénéficier d'une licence générale d'importation a été étendue. Cette extension vise principalement les secteurs d'exportation ou ceux dont on souhaite rendre la production locale plus dynamique : l'informatique, les équipements industriels, l'exploration pétrolière, l'automobile, les cuirs, l'électronique, les vêtements. L'ancien système de licences automatiques a été supprimé.

Cependant le budget 1986-1987 a compensé ces acquis par un relèvement des tarifs douaniers de 10 %, ce qui souligne bien l'orientation de la politique vers une protection plus tarifaire que quantitative.

Dans le domaine des matières premières et composants, la politique de libéralisation est nettement plus ambiguë puisque si la "canalisation" (obligation de passer par l'intermédiaire d'une société d'Etat) a été supprimée pour 53 produits, cette mesure ne vise pas les importations de pétrole, sucres, oléagineux, non ferreux et aciers qui représentent plus de 50 % des importations totales en valeur. Par ailleurs, 67 autres produits ont été retirés de la liste des autorisations générales d'importation pour figurer sur les listes d'autorisation sous restrictions. De plus, les sociétés de commerce ne peuvent plus importer de matières premières sous licence générale ce qui pénalise les petits fabricants du fait de la lourdeur des procédures d'importation. Le budget 1986-1987 simplifie pour sa part la structure tarifaire en réduisant le nombre de taux de droits de douanes accessoires.

Dans le contexte économique actuel, l'Inde reste donc un pays protégé où la libéralisation a fait l'objet de vives critiques et aucune tendance régulière à la hausse des importations de biens d'équipements ne s'est encore manifestée.

Le principe de base reste que les producteurs locaux ne peuvent pas être exposés à la concurrence internationale. Cependant, la pratique administrative évolue dans le nouveau cadre et les avantages techniques des biens importés sont mieux pris en considération. Un arbitrage sera fait entre les industriels étrangers et les fabricants locaux de biens d'équipements.

Le cadre de la politique d'importation reste donc le même mais la procédure est allégée et le handicap, qu'impose l'impossibilité pour les industriels indiens d'utiliser les meilleurs

équipements, est mieux pris en compte notamment lorsque les utilisateurs sont les exportateurs.

Cependant, la complexité du régime administratif et le souci de ne pas provoquer de dommages au tissu industriel ont conduit le gouvernement à une politique pointilliste dont l'impact est difficile à mesurer.

B. - LA POLITIQUE A L'EXPORTATION : DES RESULTATS INSUFFISANTS

L'année 1985-1986 a été médiocre (8,3 milliards de dollars pour un déficit commercial de 6 milliards de dollars).

En effet, le modèle économique indien n'est pas tourné vers l'exportation. Par ailleurs, les besoins en termes de produits sont très différents de ceux du marché domestique et l'activité des secteurs exportateurs est pour l'essentiel tournée vers les marchés extérieurs. Pour pouvoir exporter, les industriels disposent de trois types de procédures :

- les procédures spécifiques :

1. les zones franches dont deux sont en fonctionnement depuis quelques années déjà, la première à Santa Cruz, à proximité de Bombay, exclusivement consacrée au secteur électronique, la seconde à Kandla dans le Gujerat et trois autres en phase de démarrage ;

2. les entreprises qui exportent 100 % de leur production (avec des aménagements mineurs) ;

- les procédures "ouvertes" comportant :

1. les autorisations d'importation des intrants et de certains biens d'équipement nécessaires à la production de l'article réexporté dans la limite de certains plafonds.

2. Le remboursement de taxes payées en douanes sur les importations de matières premières, composants, emballages et le remboursement forfaitaire de la fiscalité indirecte locale.

Le remboursement intervient sur la base du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée au produit réalisé en devises par l'exportateur. Ce système trouve également à s'appliquer sur les ventes domestiques assimilées à des exportations, c'est-à-dire les projets financés par la Banque mondiale ou les opérations offshore.

- enfin, un système permettant aux producteurs exportateurs de s'approvisionner au niveau des cours internationaux par le biais d'un mécanisme de remboursement a été introduit dans le secteur de l'acier (International Price Remboursement Scheme - IPRS).

L'appareil industriel du pays se trouve aujourd'hui largement obsolète, ce qui constitue un handicap notamment dans les secteurs des industries mécaniques, électriques et électroniques. Dans ce contexte, le développement d'un secteur exportateur dynamique apparaît compromis. C'est pourquoi le gouvernement vient d'assouplir encore sa politique par l'allègement de certaines de ces procédures.

a) **S'agissant des procédures spécifiques**, la mesure la plus significative concerne la possibilité pour les entreprises exportant 100 % de leur production d'écouler 25 % de leurs produits sur le marché domestique tout en conservant le bénéfice de leur statut sous réserve de l'obtention d'une licence.

b) **En matière de procédures ouvertes**, la mesure la plus innovatrice réside en l'introduction de l'import-export pass book. Ce mécanisme, entré en vigueur le 1er janvier 1986 permet aux exportateurs titulaires d'une licence d'exportation et ayant effectivement exporté depuis trois ans au moins, d'importer hors taxes les intrants nécessaires à la production de l'article exporté. Le système couvre donc à la fois la délivrance de la licence et la franchise de droits. Il élimine ainsi la nécessité de recourir à une succession d'autorisations répétées, auparavant impératives.

Toujours dans le cadre des procédures ouvertes, le régime des ventes domestiques assimilées à des exportations est prorogé jusqu'en 1989. Les taux de remboursement de la fiscalité indirecte locale ont été relevés. Ces diverses mesures ne sont

accompagnées de la réduction du montant des droits des douanes sur l'importation d'équipements pour les secteurs du diamant et des produits de la mer qui sont fortement exportateurs.

c) Enfin, d'autres mesures plus ponctuelles ont été prises : le mécanisme d'approvisionnement en matières premières aux cours internationaux (I.P.K.S.) appliqué dans le domaine de l'acier vient d'être étendu à de nouveaux secteurs.

Certaines taxes à l'exportation sur douze produits miniers, agricoles et sur les tabacs non manufacturés ont été supprimées. La Banque centrale a étendu la durée des crédits concessionnels de préfinancement à l'exportation, réduit le taux de la fraction non bonifiée et élargi l'accès des exportateurs aux financements en devises.

Ces nouvelles mesures ne sont entrées en vigueur qu'au cours de l'année budgétaire écoulée et il est donc prématuré d'en tirer des conclusions pertinentes.

Une des conséquences de la politique précédente a été que la participation des grandes industries au développement du secteur exportateur reste faible au point que le ministre des Finances envisage même aujourd'hui de les contraindre à équilibrer leurs balances externes.

De plus, et sur ce point la nouvelle politique va à l'encontre d'un développement des exportations, le rôle des maisons de commerce (trading houses) est appelé à se réduire dans la mesure où elles ne bénéficient plus que partiellement des avantages traditionnels réservés aux exportateurs (taux réduit sur les remboursements de taxes, non accès à l'import-export pass book).

Enfin, et c'est là le plus important, l'Inde ne dispose que de peu d'avantages comparatifs. Sa seule compétence distinctive réside en la qualité de sa main d'oeuvre et son coût, bien qu'à cet égard, la différence ne soit pas décisive avec les nouveaux pays industriels qui ont une production très supérieure. Dans ce contexte, les procédures spécifiques mises en place (zones franches, entreprises exportatrices à 100 %) trouvent rapidement leurs limites.

II. - LES ECHANGES FRANCO-INDIENS

La France ne détient encore qu'une place modeste dans le palmarès des clients et des fournisseurs de l'Inde : 16e fournisseur, 7e client et 11e investisseur. L'évolution des échanges depuis 1983, au détriment de l'Inde, n'a pas été exempte de tensions et de difficultés.

A. - UN DEVELOPPEMENT RAPIDE MAIS DESEQUILIBRE

Nos exportations vers l'Inde manifestent une tendance à la hausse plus marquée que nos importations en provenance de ce pays. De 1983 à 1985, nos exportations ont été multipliées par 2,3 et pour les trois premiers trimestres 1986, la progression approche encore les 20 %. Ainsi, les ventes de biens d'équipement professionnels depuis le début de l'année (3,35 milliards de francs) sont à peu près égales au total de nos exportations de 1984 et plus du triple des ventes de biens d'équipements professionnels en 1983. Résultats d'autant plus spectaculaires qu'ils ne sont pas "gonflés" par une opération exceptionnelle comme les livraisons d'Airbus en 1982. Le tableau suivant fait apparaître l'évolution des exportations et des importations françaises vers l'Inde.

	1981	1983	1985	1986
Exportations en milliards de F.	2,1	2,1	5,2	6,6
Importations en milliards de F.	1,3	1,7	3,3	1,9
Taux de couverture	152	123	158	343

Si l'Inde n'est pas un marché de masse (le total de ses importations de biens d'équipement ne dépasse pas 3 milliards de dollars), elle est devenue un débouché significatif pour les

fabricants français de biens d'équipement, à un moment où leurs clients traditionnels en Afrique, au Moyen-Orient ou en Amérique latine, connaissent des difficultés.

Mais ces résultats sont déséquilibrés, de fait d'une stagnation des achats français en Inde. Nos importations hors produits pétroliers (il y a eu, au début des années 1980, quelques échanges techniques de produits pétroliers liés aux insuffisances de la capacité de raffinage du brut de Bombay High) oscillent autour de 2 milliards de francs. Le taux de couverture est ainsi passé de 1,23 en 1983 à 3,43 en 1986. Sans doute, cette dissymétrie s'explique par l'importance de l'effort financier français, illustré par la liste des récents protocoles :

1982 :	protocole aluminium	1 750 Millions de F.
	protocole téléphone	850 Millions de F.
	protocole ordinaire	575 Millions de F.
1984 :	protocole ordinaire	600 Millions de F.
1985 :	protocole turbines à gaz	405 Millions de F.
1986 :	protocole hélicoptères	548 Millions de F.
	protocole gazoduc HBJ	1 200 Millions de F.

Dans le même temps, les exportateurs indiens spécialisés dans les produits de consommation traditionnels (vêtements, cuir, bijoux...) ont subi de plein fouet les effets de la morosité de notre marché intérieur. Le phénomène n'est pas propre à la France mais il est fortement ressenti à notre égard pour des raisons psychologiques et politiques :

- les positions prises sur le marché indien sont récentes, comparées à celles des Britanniques ou des Allemands et concentrées sur des opérations d'infrastructures publiques pour lesquelles les décisions indiennes ont parfois pris en considération une dimension politique (téléphone) qui a fourni de faciles occasions de critique ;

- le marché français est considéré comme plus protégé que celui de nos concurrents et nos importations sont plus faibles ;

- enfin, l'aide consentie par la France se compare défavorablement avec celle de nos concurrents : les conditions financières n'en sont pas les meilleures, elle est toujours liée et exclusivement destinée à financer des projets commerciaux alors que l'aide au développement "pure" est absente.

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'ÉTRANGER

(En millions FF.)

Année	1983	1984	1985	9 mois 1985	9 mois 1986
Produits					
Total	2 285,8	3 362,3	5 284,5	3 899,6	4 656,5
Produits agro-alimentaires	117,9	191,1	821,9	555,8	184,4
Produits énergétiques	15,7	15,4	5	4,3	0,7
Produits industriels	2 138,3	3 112,7	4 450,5	3 332,8	4 463,9
<i>dont :</i>					
Produits intermédiaires	985,2	1 433,7	1 782	1 466	973,4
<i>dont :</i>					
Matières premières et minérales	0,3	1,2	0,4	0,5	57,6
Métaux prod. trav. métaux	568,9	854,7	1 118,6	944	546,4
Produits chimiques et 1/2 prod. div. ..	416	577,8	663	519,7	426,6
Produits élaborés	1 153,1	1 679	2 668,5	1 866,8	3 490,5
Biens d'équipements professionnels	1 016,4	1 487,7	2 429,4	1 714,1	3 346,9
Mat. électrique, électronique domestique ..	3,4	5,2	18,2	4,1	26,6
Voitures particulières, cycles, motos	36,4	45,4	3,9	3,3	3,1
Pièces détachées et véhicules utilitaires ...	46,2	33,9	64,4	51,4	28
Biens de consommation	50,7	106,9	152,7	93,8	85,9
Produits divers	14	43,1	7,1	4,7	7,5

IMPORTATIONS FRANÇAISES EN PROVENANCE DE L'INDE

(En millions FF.)

Année					
Produits	1983	1984	1985	9 mois 1985	9 mois 1986
Total	1 733,7	1 981,9	3 326,7	2 946,9	1 491,2
Produits agro-alimentaires	321,6	587,5	590,2	501,2	359,3
Produits énergétiques	197,2	»	1 161,9	1 161,9	»
Produits industriels	1 211,8	1 386,9	1 574,3	1 283,6	1 131,6
<i>dont :</i>					
Produits intermédiaires	114,5	133,1	191,1	162,7	124,1
<i>dont :</i>					
Matières premières et minérales	18,7	23,7	50,9	49,9	33,7
Métaux prod. trav. métaux	34,5	45,3	63,8	50,7	25,9
Produits chimiques et 1/2 prod. div. ...	61,3	64,1	76	62,1	64,5
Produits élaborés	1 097,4	1 253,8	1 383,2	1 120,8	1 007,5
Biens d'équipements professionnels	23,6	22	23,9	18,2	20,3
Mat. électrique, électronique domestique .	0,7	0,4	0,3	0,1	0,3
Voitures particulières, cycles, motos	0,1	»	0,1	0,1	0,1
Pièces détachées et véhicules utilitaires ...	3,2	6,7	7,4	5,3	3,7
Biens de consommation	1 069,8	1 224,6	1 351,6	1 097,2	983,3
Produits divers	3,1	7,5	0,3	0,3	0,3

B. - DES RESULTATS APPRECIABLES MAIS LIMITES

Le fait majeur qui ressort de cette évolution est celui de la présence renforcée de la France sur le marché indien. Nous connaissons certes des succès et des échecs, mais du moins les firmes françaises participent aux appels d'offres et les industriels indiens consultent ou recherchent des collaborateurs parmi les sociétés françaises. Mais cette "découverte" par les agents économiques du champ possible d'échanges et de coopération reste limitée, et ces progrès s'inscrivent dans un mouvement général de développement des marchés asiatiques en général et d'ouverture de l'Inde, qui bénéficie aussi aux concurrents de la France dont il n'est pas sûr que la part de marché soit en progrès très significatif.

En l'absence de statistiques détaillées récentes du commerce extérieur, il est difficile d'en suivre l'évolution. Les importations indiennes sont composées pour près de 60 % d'importations de "fonctionnement" et il n'est pas possible de suivre l'évolution de la compétitivité sur les projets nouveaux.

Les positions des exportateurs français sont donc fragiles car elles n'ont pas encore créé de courants d'affaires réguliers, ni "fidélisé" des clients industriels. Elles sont liées à des projets d'équipements publics, donc soumis à des procédures rigoureuses d'attribution de marché, et ce qui est acquis aujourd'hui est remis en cause à chaque nouvelle affaire. Les liens de coopération technique restent encore faibles et la France ne dépasse que rarement la moyenne de 5 % des accords de collaboration. Quant à sa part dans les investissements étrangers, elle est dérisoire et n'a pas suivi le développement récent qui a bénéficié aux pays qui en avaient les moyens financiers : Etats-Unis, Allemagne, Japon qui creusent ainsi l'écart avec leurs concurrents.

Les investissements étrangers en Inde

En millions de roupies. (Source : Indian Investment Centre)

	1980	1981	1982	1983	1984	Total
U.S.A.	21,7	22,5	50,3	138,9	89,5	322,9
R.F.A.	4,7	54,2	35,3	48,4	28,41	171,0
Grande Bretagne	9,7	7,1	16,5	98,0	18,1	149,4
Japon	17,0	6,4	251,1	160,8	51,5	496,8
France	5,4	6,2	25,8	7,9	12,2	57,5
Divers	30,7	12,2	249,1	164,7	920,3	1.377,0
Total	89,24	108,7	628,1	618,7	1.130,0	2.574,6

Accords de Collaborations étrangères

	1983	1984	1985	1986 (9 mois)	TOTAL par pays
U.S.A.	135	144	181	114	769
R.F.A.	129	132	180	104	729
Grande-Bretagne	119	123	147	63	637
Japon	58	78	108	51	373
Indiens non résidents	20	46	52	23	153
France	40	38	61	22	212
Italie	30	37	56	35	213
Autres (dont Suisse)	142 (47)	122 (30)	188 (35)	132	803
Total par année	673	720	973	544	

C. - LA POURSUITE DES EFFORTS ET LES ORIENTATIONS FUTURES

Si l'ampleur de l'ouverture du marché indien peut être l'objet d'un débat dont les conclusions ne seront jamais définitives, il demeure qu'il existe un consensus tant chez les responsables publics indiens que chez les décideurs économiques pour intensifier l'effort de productivité. Le marché reste protégé mais n'est plus isolé. L'assouplissement qualitatif et quantitatif, la libéralisation de certains secteurs (électronique, textile) créent les conditions d'une concurrence domestique. D'autre part, l'ouverture dans le domaine des importations de technologies et de biens d'équipement, notamment pour les secteurs ayant un potentiel exportateur, donne les moyens d'une modernisation plus rapide.

L'industrie indienne est donc en état de réceptivité. Or, l'industrie française n'a fait ici que des apparitions ponctuelles et épisodiques. Il conviendrait donc que, secteur par secteur, en fonction des points forts de l'offre française, un effort systématique de promotion des équipements soit engagé.

Les secteurs présentant un fort potentiel sont évidemment ceux ouvrant à l'Inde des perspectives à l'exportation : vêtements, cuir, bijoux, agro-alimentaire, emballage, ou dont le marché domestique est croissant : équipements et services pour l'exploration et la production pétrolière, automobiles et réparation, gros électroménager, travail du plastique. Mais il serait indispensable de disposer d'une analyse sélective de l'offre française. Les investisseurs indiens ne sont pas intéressés -ni d'ailleurs autorisés à s'intéresser- aux ingénieries étrangères, mais ils recherchent des ensembliers ou groupeurs capables de leur fournir les divers biens d'équipement nécessaires pour le montage d'un atelier de production et non disponibles sur place.

C'est ce type de service intermédiaire entre la simple vente d'équipement et l'ingénierie proprement dite qui permettrait de répondre aux demandes qui sont faites.

Enfin, il convient de trouver rapidement une solution au déséquilibre massif de nos échanges. En effet, poussés par la nécessité, les Indiens risquent d'imposer des exigences de compensation difficiles à satisfaire et qui pourraient bloquer certaines affaires. C'est ainsi que les autorités indiennes ont

annoncé leur volonté de voir les entreprises étrangères acheter sur le marché local une partie importante de biens et de services liés à la réalisation du contrat ou s'engager à produire en Inde avec des sociétés autochtones pour exporter ensuite vers un pays tiers.

En conclusion, il est incontestable que les firmes françaises ont effectué une percée et que la capacité française est reconnue même si leur image est parfois incertaine sur les prix. Mais cette pénétration articulée autour de quelques grands projets doit se diversifier dans l'équipement industriel et l'intensification de la promotion s'impose. Parallèlement, il est indispensable d'aider concrètement les industriels indiens à améliorer et vendre leurs produits afin qu'ils puissent trouver une place sur les créneaux actuellement monopolisés par d'autres fournisseurs étrangers plus agressifs. Compte tenu de leur connaissance de la situation locale, nos postes diplomatiques sont les mieux placés pour conseiller en ce sens les investisseurs français, et leur action doit être renforcée.

CONCLUSIONS

La dernière "délégation parlementaire", envoyée en Inde par la Commission des Affaires économiques et du plan, avait effectué sa mission, il y a vingt ans, du 18 janvier au 8 février 1967. L'Inde était alors frappée depuis deux années par une sécheresse persistante qui avait détruit les récoltes et avait fait renaître les symptômes de la famine. Le rapport de la délégation s'interrogeait sur l'avenir de ce pays en ces termes : "En 1967, l'Inde est donc placée à une croisée des chemins dramatiques : ou bien elle utilise l'instrument de planification qu'elle a forgé pour limiter les naissances et assurer demain à ses citoyens un niveau de vie convenable ; ou bien, débordée par l'événement, elle connaîtra une crise et des troubles où son unité pourrait éclater, menacée par certaines tendances de retour au passé et par le refus de quelques uns de ses partis politiques d'accepter le jeu démocratique".

Au terme de sa mission, nécessairement trop brève dans un pays si multiple et si mal connu, la délégation croit pouvoir tirer un certain nombre de conclusions qui éclaireront d'un jour nouveau cette mise en garde.

1. Il existe dans tous les secteurs de l'activité économique indienne une profonde disparité entre une réelle réussite en matière de "prototypes" et de très grandes difficultés sur le plan de la production. Les personnalités indiennes, rencontrées par la délégation sont parfaitement conscientes de l'abîme qui sépare "l'Inde des lancements de satellites et l'Inde des chars à boeufs".

2. La volonté d'acquérir en tous domaines une autonomie absolue vis-à-vis de l'extérieur a certes permis à l'Union indienne de préserver son indépendance et d'assurer l'équilibre de son développement. Mais ce parti pris a eu aussi deux conséquences néfastes : d'une part, le contrôle pointilleux de l'Etat sur la production et les échanges extérieurs s'exerce par un système d'autorisations administratives complexe, lent et coûteux d'où ne sont pas absents la corruption et les excès bureaucratiques.

D'autre part, l'absence de concurrence interne et externe a contribué très largement à la faiblesse extrême de la productivité de l'industrie indienne. Bien que les salaires soient parmi les plus bas du monde, cet avantage est annulé par le rejet de la rationalisation du travail au profit d'une certaine idéologie du plein emploi.

L'exemple de l'acier illustre bien ce handicap de l'économie indienne : pour des prix domestiques très supérieurs aux prix internationaux (de 67 à 119 % plus chers), la productivité de l'ouvrier indien est de 69 tonnes par an alors qu'elle est de 397 tonnes au Japon.

3. En trente ans, l'industrie indienne est revenue du 8^e rang au 15^e rang mondial. Le système économique indien, du fait de son immobilisme, n'a pas su s'adapter et l'Inde n'a pas suivi l'évolution des nouveaux pays industriels. Il faut convenir cependant, que le poids de sa démographie et de ses structures sociales excluent toute mutation rapide de la société. Malgré les efforts en matière de contrôle démographique, l'Inde sera en 2020 le pays le plus peuplé du monde, devant la Chine.

4. Il apparaît donc que si la planification a été dans les vingt ou trente premières années suivant l'Indépendance, un facteur essentiel du progrès économique de l'Inde, elle constitue aujourd'hui sans doute plus une contrainte qu'un atout. La nouvelle politique du gouvernement indien vise à libéraliser le système en place, mais sa réussite dépend largement des réactions des industriels et des fonctionnaires devant le bouleversement des situations acquises et des habitudes.

5. L'Inde reste un pays à haut risque politique, malgré les facteurs de renforcement de l'unité nationale que constituent la formation d'une classe moyenne, le système démocratique ou le développement de l'éducation.

Les antagonismes religieux et régionaux persistent et peuvent même se renforcer du fait du déséquilibre du développement. La crise actuelle du Punjab trouve une de ses raisons dans l'avance industrielle et agricole prise par cet Etat par rapport au reste de l'Union indienne. Si le gouvernement de Dehli se montre si intransigent vis à vis des nationalistes sikhs, c'est aussi parce qu'il sait qu'en cédant à leurs revendications il mettrait le doigt dans un engrenage infernal qui risquerait de conduire l'Union indienne à la dislocation. A peine les Sikhs

satisfaits, tous les autres nationalismes locaux ou régionaux ne manqueraient pas de suivre un exemple aussi prometteur, et très vite, les autorités centrales seraient débordées, car la tentation est déjà grande pour les communistes qui dominent le Bengale au Nord-Est et le Kerala au Sud-Ouest de faire dissidence. Pour des motifs identiques, M. R. Gandhi a dû épouser coûte que coûte les positions de l'Etat du Tamil-Nadu et déployer la flotte indienne dans les eaux proches de Sri Lanka lors du soulèvement des nationalistes Tamouls du Nord de l'île. S'il ne l'avait pas fait, il risquait là encore d'être dépassé et de se retrouver en face d'une recrudescence du séparatisme tamoul sur son propre territoire. Bref, les événements du Punjab, comme ceux du Sri Lanka, montrent assez combien demeure précaire l'équilibre sur lequel repose la fédération indienne et combien les tendances centrifuges s'y accentuent avec le temps. On assiste actuellement à une épreuve de force qui pourrait mettre en cause le fragile édifice issu des guerres de 1947-48.

6. L'Inde présente pour la France un intérêt politique, en tant que grande puissance régionale, mais aussi un intérêt commercial. Elle est en effet un des rares pays en voie de développement qui ait une bonne gestion de sa dette extérieure et ses besoins sont immenses : télécommunications, transports, énergie, équipements. Il convient toutefois de ne pas mésestimer les difficultés d'une implantation en Inde et la "course d'obstacles" qu'elle représente. La délégation a eu l'occasion de rencontrer les responsables français de l'exécution d'un contrat passé entre la municipalité du grand Bombay et la SPIE CAPAG pour la mise en place de deux émissaires de rejet en mer des eaux usées. La soumission de ce contrat, d'un montant de 48 millions de dollars a eu lieu le 12 août 1983 et l'attribution le 31 janvier 1984. En raison des divers retards accumulés dans la procédure, la signature effective n'est intervenue qu'en février 1985 et le dédouanement du matériel de dragage fin avril 1985. Il en est résulté un report de deux ans du délai d'exécution, sans modification des autres termes du contrat et des pertes financières très importantes pour la société française (1). Cet exemple n'est malheureusement pas unique, il est souvent la conséquence d'une mauvaise information, notamment sur la

(1) Le contrat constituait la contrepartie d'un autre contrat exceptionnel obtenu par la société SPIE CAPAG à la tête d'un consortium franco-japonais pour la construction, dans le centre de l'Inde, d'une pipe line de 1.700 kilomètres, destiné au transport du gaz naturel.

complexité du droit indien, de tradition anglo-saxonne, et d'une prise en compte insuffisante des particularités socio-économiques du pays. Si la pénétration du marché indien reste donc toujours délicate, il n'en demeure pas moins que l'Inde est à long terme, un des pays qui offrent le plus de potentialités de débouchés pour les entreprises françaises, à condition de ne pas se limiter à la vente directe mais de poursuivre dans la voie des transferts de technologies et de la participation au capital.

ANNEXES

1. LA DIVERSITÉ INDIENNE : RELIGIONS ET LANGUES

2. LE SYSTEME DES CASTES ET LA FAMILLE

3. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

4. ELEMENTS D'APPRECIATION DU NIVEAU DE VIE

5. DONNEES ECONOMIQUES DE BASE

1. LA DIVERSITE INDIENNE : RELIGIONS ET LANGUES

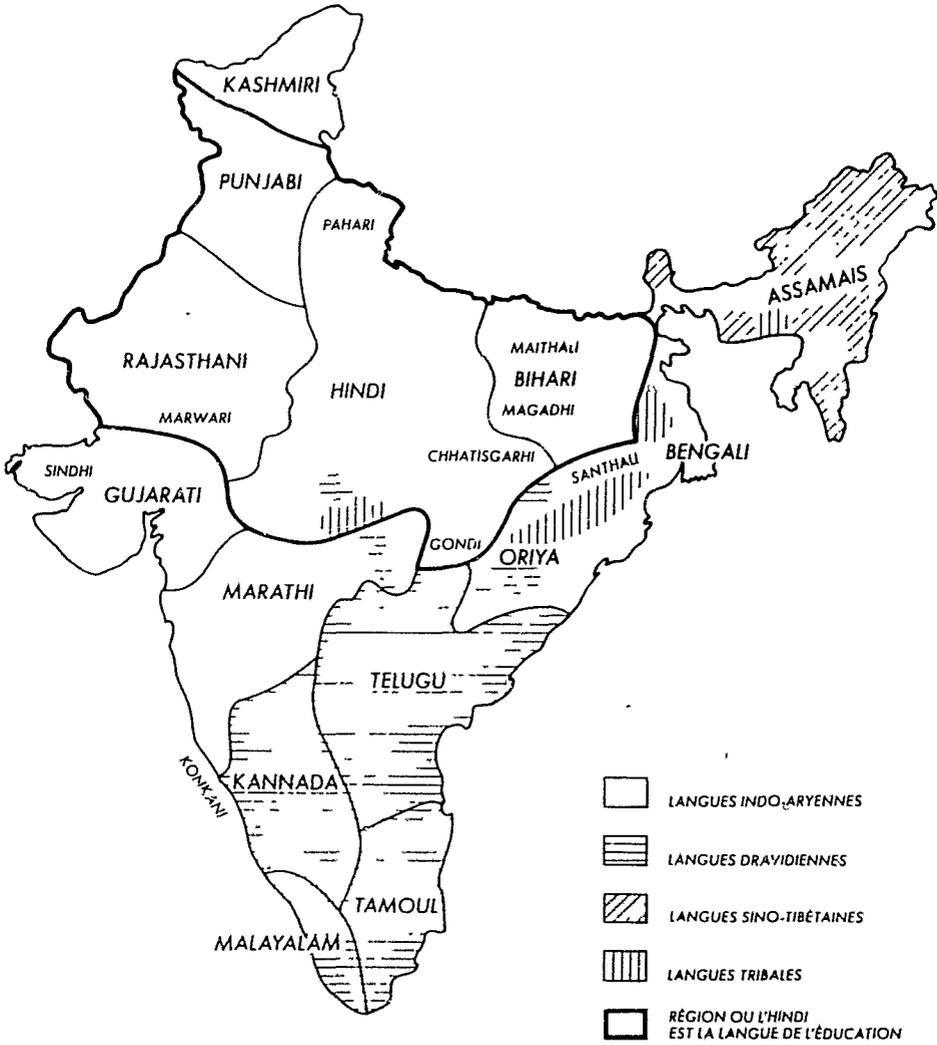
I. PRINCIPALES RELIGIONS

Hindous	82,72 % de la population
Musulmans	11,21 % "
Chrétiens	2,6 % "
Sikhs	1,89 % "
Eoudhistes	0,70 % "
Jaïns	0,47 % "
Parsis	300.000 personnes
Juifs	25.000 personnes

II. LANGUES OFFICIELLES

Hindi	29,6 % de la population
Bengali	8,1 % "
Télugu	8,1 % "
Marathi	7,7 % "
Tamoul	6,8 % "
Ourdou	5,2 % "
Gujarati	4,7 % "
Malayalam	4 % "
Kannada	3,9 % "
Oriya	3,6 % "
Punjabi	3 % "
Assamais	1,6 % "
Kashmiri	0,4 % "
Sindhi	0,3 % "

En plus de ces quatorze langues officielles, on dénombre 179 langues et 544 dialectes. L'Etat de l'Arunachal Pradesh au Nord-Est de l'Inde compterait à lui seul 77 langues pour 650.000 habitants.



2. LE SYSTEME DES CASTES ET LA FAMILLE

Bien qu'officiellement abolie par la constitution, la caste reste encore une articulation importante de la vie sociale des Hindous, soit de 82 % des Indiens. Les Européens, par esprit de système, ont cherché à regrouper les castes (terme portugais correspondant à une idée de pureté) dans quatre grandes catégories ou "Varnas" : les Brahmanes (prêtres), les Kshatryas (guerriers), les Vayshias (commerçants) et les Shoudras (castes de service, dont les agriculteurs). Il s'agit là de ce qu'on appelle les "Hindous de caste", notion qui trouve d'ailleurs son origine dans certains textes sacrés. La réalité est en fait infiniment plus complexe puisqu'il existe des milliers de castes et de sous-castes dans toute l'Inde, entre lesquelles s'établit une hiérarchie relative et qui varie selon les régions géographiques ou linguistiques. En outre, les rapports de force que les castes entretiennent entre elles peuvent varier considérablement.

Les Hindous désignent eux-mêmes la caste du nom de "jati" qui signifie "né". Ainsi le passage dans une caste durant une vie ne constitue qu'une phase dans le cycle des renaissances.

Malgré l'apparente rigidité d'un système où chaque caste correspondait à l'origine à une catégorie socio-professionnelle endogame pratiquant notamment les mêmes règles alimentaires liées à son degré de pureté, plusieurs sociologues ont démontré l'existence d'une mobilité à l'intérieur même du système, en particulier pour celles des castes qui se situent à la frange d'un groupe supérieur mieux considéré. Ainsi, l'adoption d'interdits alimentaires plus stricts a-t-elle permis parfois à certains groupes d'accomplir une "ascension sociale". En revanche, on remarque chez les élites "modernes" des grandes villes appartenant aux castes les plus élevées un début d'acculturation par un processus d'"occidentalisation".

Les "intouchables" (environ 100 millions de personnes), organisés également en castes, mais placés à l'extérieur des quatre "Varnas" et au bas du système social hindou ne sont même pas considérés comme hindous par les "hindous de caste" qui leur refusaient notamment l'accès aux temples en raison de leur impureté. Les travaux dont ils étaient héréditairement chargés étaient les plus "souillants". Leur situation est cependant en constante évolution, principalement dans le contexte urbain.

Pour lutter contre le mépris dans lequel ils étaient tenus, le Mahatma Ganéhi leur donna le nom de "Harijans" (enfants de Dieu), appellation qu'ils ont conservée. Les Harijans sont maintenant recensés sous le nom "Scheduled Castes" (castes répertoriées) et bénéficient à ce titre comme les populations tribales ("Scheduled Tribes") de quotas d'admission dans les universités et d'emplois réservés dans l'administration. Ils sont protégés par l'"Intouchability Act" qui punit ceux qui agiraient contre eux en raison de leur origine. Malgré tous les progrès enregistrés dans les rapports sociaux, une double hiérarchie civile et religieuse continue de coexister sans toujours se recouper. Enfin, en dépit de la diversité religieuse de l'Inde, il faut noter que l'influence du système des castes se ressent chez les chrétiens, les bouddhistes et les musulmans où l'origine des convertis est rarement oubliée par leurs descendants.

La famille est l'unité sociale dans laquelle chaque individu trouve identité, solidarité et sécurité pour le vieil âge. Appelée "Joint Family" par les sociologues occidentaux, elle est conçue au sens large et sous-entend la cohabitation de plusieurs générations. Les femmes, principalement dans la situation de belles-mères, y jouent un rôle déterminant. La vie urbaine a cependant tendance à disloquer ce cadre de vie traditionnel. Toutefois 98 % des mariages sont encore "arrangés" par les familles. L'appartenance à une caste donnée demeure l'élément déterminant du choix du conjoint. L'aspect économique que constitue l'apport de la dot joue un rôle encore très important, malgré son interdiction légale.

3. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

L'Inde est aujourd'hui en très grande majorité rurale puisque 76 % de la population vit dans les campagnes. La proportion de la population urbaine, 24 %, bien qu'en augmentation, est particulièrement faible comparée à celle de nombreux pays en voie de développement.

En chiffres absolus, la population urbaine a connu cependant une progression spectaculaire surtout au profit des plus grandes villes.

Croissance de population des trois plus grandes villes

(en millions d'habitants)

	1960	1987
CALCUTTA	5,5	11
BOMBAY	4,1	8,2
DEHLI	2,3	5,7

La croissance démographique de ces villes, trop rapide, ne s'est pas accompagnée d'un développement suffisant des infrastructures. La question urbaine n'était pas au centre des préoccupations des autorités indiennes soucieuses avant tout d'éviter le phénomène de l'exode rural.

La surpopulation des villes, que la Délégation n'a pu que constater, conduit à des situations alarmantes qu'illustre l'exemple de Bombay :

- sur une population totale de 8 millions d'habitants, on estime que 4 millions de personnes vivent dans des bidonvilles ou dans la rue. Dharavi, le plus grand bidonville de Bombay rassemble plus de 500.000 habitants ;

- le prix du terrain a été multiplié par vingt depuis 1960, dans certains quartiers, et Bombay est devenue une des villes les plus chères de toute l'Asie du Sud ;

- l'approvisionnement en eau de la population est difficile ou impossible dans certains bidonvilles ;

- les transports se révèlent très insuffisants. Les trains de banlieue desservant le sud de Bombay, conçus pour 1.700 personnes en transportent 3.500 à 5.000 par jour ;

- les maladies transmises par l'eau, en raison d'un système d'égoûts défectueux ou inexistant augmentent de façon alarmante ;

- pour une population de 8 millions d'habitants, la ville de Bombay compte 25.000 lits d'hôpitaux.

4. ELEMENTS D'APPRECIATION DU NIVEAU DE VIE

L'Inde reste un des pays les plus pauvres du monde, avec un produit national brut par habitant de 260 dollars par an. Mieux que des données économiques générales, des exemples de salaires et de prix sauront donner une image concrète des difficultés de vie de ses habitants.

I. - SALAIRES

La délégation a pu obtenir certaines informations concernant les salaires moyens de l'Inde. Pour les apprécier à leur juste valeur, il convient de préciser que la semaine de travail est en principe de 48 heures sur six jours et qu'au salaire proprement dit s'ajoutent des avantages en nature (logement, transport, repas...). Toutefois, ces indications ne sont valables que dans le secteur "organisé", c'est-à-dire à l'exclusion des petites entreprises ou ateliers très nombreux dans l'économie indienne.

Manoeuvre :	Homme : 15 roupies par jour (1)
	Femme : 10 roupies par jour
Ouvrier :	1.000 à 1.300 roupies par mois
Cadre :	3.000 roupies par mois
Directeur général d'entreprise dans un secteur de pointe	12.000 roupies par mois.

II. - PRIX

Riz	(kilogramme)	4 roupies
Farine	"	5 roupies
Sucre	"	6 roupies
Boeuf	"	10 roupies
Mouton	"	25 roupies
Lait	(litre)	6 roupies

Automobile : 84.000 roupies (prix minimum)

Terre agricole : 200.000 roupies l'hectare (Haryana)

(1) Une roupie = 0,50 Franc.

5. DONNEES ECONOMIQUES DE BASE

Superficie :	3,288 millions de km ²
Population :	762 millions (1986) 1.017 millions (estimation - 2000)
Densité :	230 habitants au km ²
Natalité :	34 ‰
Mortalité :	13 ‰
Taux d'accroissement annuel :	2 %
Produit national brut :	2.240 milliards de roupies (1)
P.N.B. par habitant (1983) :	260 dollars (France : 10.390 dollars)
Taux de croissance :	4 %
Inflation :	9 %
Déficit budgétaire :	57 milliards de roupies (1987)
Dettes extérieures :	33 milliards de dollars (2)
Service de la dette/P.N.B. :	19,15 %

(1) roupie = 0,50 franc (février 1987)

(2) 1 dollar = 13 roupies (février 1987)